



# Appui à la création et à la gestion concertée de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi - RNCE

## RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE N°2

(01/04/2019 – 31/03/2020)



**Table des matières**

1. Description.....	4
2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action.....	5
2.1. Résumé de l'action	5
2.2. Résultats et activités	8
2.3. Matrice cadre logique a jour	53
2.4. Liste des marchés de plus de 60000 €	53
2.5. Plan d'action	53
3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération.....	54
3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention.	54
3.2. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations ont-elles affecté l'action ?	55
3.3. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action.	57
3.4. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.	58
3.5 Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ?	58
4. Visibilité.....	60
5. Annexes.....	62
5.1. Annexe 1 : Matrice-cadre logique	62
5.2. Annexe 2 : Plan d'action	65

**Liste des acronymes :**

ADN	Acide désoxyribonucléique
ADAC	Autorité de l'Aviation civile du Tchad
APN	African Parks Network
APEF	Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad
APIDEL	Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Locales
ASDNO	Association de Développement de NOhi
ATOVT	Association des Tour Opérateurs et Voyageurs du Tchad
BIOPAMA	Biodiversity and Protected Areas Management Programme
BP	Business Plan
CA	Conseil d'Administration
CG	Conseil de Gouvernance
CoPil	Comité de Pilotage
CRA	Comité Régional d'Action
CSO	Comité Suivi Opérationnel
DAJC	Division des Affaires Juridiques et du Contentieux
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DCFAP	Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées
DGRFF	Direction Générale des Ressources Fauniques et Forestières
DPCL	Dutch Post Code Lottery
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EAD	Agence Environnementale – Abu Dhabi
FED	Fond Européen de Développement
GFF	Garde Faunique et Forestière
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GNNT	Garde Nationale Nomade Tchadienne
GPS	Global Positioning System
IMET	Integrated Management Effectiveness Tool
LAB	Lutte Anti Braconnage
MAG	Mines Advisory Group
MDTCA	Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat
MEEP	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche
MEPD	Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPTA	Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts
PAON	Programme d'Appui à l'Ordonnateur National
PASTOR	Programme d'Appui Structurant du Développement Pastoral
PDT	Plan de Développement Tourisme
POROA	Projet Ouadi-Rime Ouadi-Achim
PPP	Partenariat Public Privé
PREPAS	Projet de renforcement de l'élevage pastoral (Batha, Ennedi et Waadi Fira)
RFOROA	Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim
RH	Ressources Humaines
RNCE	Reserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi
SCF	Sahara Conservation Fund
SSIG	Sahelo-Saharan Interest Group
SVS	Société de Voyages Sahariens
UE	Union européenne
UICN	Union Internationale de Conservation de la Nature
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UTG	Unité Technique de Gestion
WABDaB	West African Bird DataBase
ZSL	Zoological Society of London



## 1. Description

---

- 1.1. **Nom du coordinateur du contrat de subvention** : African Parks Network (APN)
- 1.2. **Nom et fonction de la personne de contact** : Pierre-Armand Roulet, Directeur Régional Tchad (APN)
- 1.3. **Nom du/des bénéficiaire(s) de l'action** : African Parks Network (APN) ainsi que ses structures associées : l'Association pour la promotion des initiatives de développement local (APIDEL), Zoological Society of London (ZSL), Sahara Conservation Fund – Europe (SCF) et la Sapienza Università di Roma.
- 1.4. **Intitulé de l'action** : Appui à la création et à la gestion concertée de la Réserve Naturelle et Culturelle du Massif de l'Ennedi (RNCE)
- 1.5. **Numéro du contrat** : FED/2017/389-489
- 1.6. **Date de début et date de fin de la période de référence** : du 01/04/19 au 31/03/20
- 1.7. **Pays ou région(s) cible(s)** : République du Tchad (Ennedi, N-E)
- 1.8. **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles** :  
**Groupes cibles** : DCFAP/MEEP, Communautés locales (sédentaires et nomades), Autorités administratives, militaires et traditionnelles, ONG/associations/structures partenaires.  
**Bénéficiaires finaux** : Populations des Régions de l'Ennedi Est et Ouest.
- 1.9. **Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7)** : S.O.

## 2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

---

### 2.1. Résumé de l'action

La Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) est, rappelons-le, différente de toutes les autres Aires Protégées du portefeuille d'African Parks Network (APN). Elle s'inscrit dans un paysage sans infrastructure préexistante, sans aucun employé ni un quelconque mécanisme de gestion. La RNCE ne bénéficiait d'aucun cadre légal et ne possédait aucune existence juridique avant sa création par Décret présidentiel en février 2019. Le contenu de celui-ci nécessite néanmoins des modifications supplémentaires, en particulier concernant les limites géographiques de la Réserve. Grâce au soutien de l'Union Européenne, le MEEP  $\mu$  et l'Unité Technique de Gestion ont soumis au Gouvernement tchadien une version révisée en mai 2019, qui devrait procurer à la RNCE une protection adéquate.

L'Unité Technique de Gestion (UTG) de la RNCE avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a atteint les résultats suivants, au cours de ces 12 derniers mois de mise en œuvre :

Les Conseils d'Administration (CA) et de Gouvernance (CG) de la RNCE, ainsi que le Comité de Suivi Opérationnel (CSO) du programme APEF sont établis et continuent d'être fonctionnels. Les documents stratégiques de gestion tels que le Plan d'Affaires quinquennal, le Plan d'Action et le Budget ont été annuellement révisés. En revanche, aucun Comité Provincial d'Action (CPA) n'a été organisé par le Gouverneur de l'Ennedi Ouest depuis Septembre 2019. La RNCE, membre officiel, espère, appuie les Gouvernorats, pour relancer et dynamiser les CPA au cours de la prochaine année de mise en œuvre de l'action, afin de pouvoir bénéficier de cadres de concertations fonctionnels avec les différents services déconcentrés de l'Etat, les communautés locales, les programmes et les ONG partenaires.

Malgré de sérieuses difficultés, présentes encore au cours de la deuxième année de mise en œuvre de l'action, pour recruter des employés internationaux ayant la volonté de s'impliquer durablement dans un environnement aussi isolé, l'Unité Technique de Gestion s'est finalement stabilisée. Plusieurs projets engagés, tels que la construction du hangar à aéronefs, la rénovation du centre de formation des écogardes et des bureaux à Fada, le déploiement d'une Unité Mobile dans la Réserve ou encore la collecte des données sur les crocodiles d'Archeï sont à présent terminés. Progressivement, la Réserve s'implante et met en place de nouvelles activités tout en maintenant des relations stables avec les autorités et les différentes institutions impliquées.

Le fil directeur concernant le projet de construction des futurs quartiers généraux est à présent clairement établi et les travaux, menés en régie, sont déjà commencés. En attendant, l'UTG s'organise autour d'une base-vie temporaire, fonctionnelle et confortable. L'équipe y est mobile, opérante et autonome, au sol comme dans les airs.

Les protocoles biodiversité continuent de s'enrichir avec la poursuite du suivi des mammifères sauvages et domestiques grâce à trois nouvelles études avec pièges photographiques réalisées en collaboration avec les communautés dans trois localités prioritaires (Weï, Archeï et Nohi), mais aussi grâce à la réalisation du second inventaire aérien de la réserve (décembre 2019) et à la pose de colliers GPS à transmission satellite sur cinq mouflons à manchettes et cinq gazelles Dorcas. Le Département Biodiversité a également initié le suivi ornithologique de la réserve et une enquête ethno-zoologique par questionnaire, dont les premiers résultats ont permis le recensement de 185 espèces d'oiseaux. Les travaux préparatoires du projet de réintroduction des autruches à cou rouge ont pris forme avec la rénovation de la ferme d'élevage « Sougounaw » et le transfert, depuis le Parc National de Zakouma vers la RNCE des quatorze autruchons actuellement en élevage à Fada, grâce à une collaboration fructueuse entre le MEEP, APEF et SCF. Les efforts fournis jusqu'à présent pour la protection de la population relique des crocodiles d'Archeï ont encouragé la RNCE à prélever des échantillons ADN sur les crocodiles du Parc National de Zakouma dont les résultats devraient confirmer que les individus de Zakouma constituent une population source appropriée pour toute initiative de conservation visant à transférer des individus vers l'Ennedi afin de consolider la population relique du Massif. Certains projets, notamment ceux concernant la protection des crocodiles d'Archeï et la

réintroduction des autruches, devront continuer de murir afin d'initier la signature de conventions locales et la création de zones de gestion concertée. Enfin, il est important de finaliser les outils informatiques automatisés qui permettront un traitement rapide des données.

Les activités du Département « Application de la Loi » permettant d'assurer la surveillance contre l'utilisation illégale des ressources naturelles ne sont pas encore dans une phase opérationnelle. Une inadéquation entre les attentes du pouvoir coutumier local et les procédures standardisées d'APN concernant le processus de sélection des futurs écogardes a retardé cette activité. Aujourd'hui 32 candidats sur les 40 attendus ont été sélectionnés et attendent le début de la formation. L'Unité Mobile créée au début de l'année 2 en partenariat avec la Garde Nationale Nomade Tchadienne (GNNT) et le Chef de Secteur Faune du MEEP décentralisé à Fada, a continué ses patrouilles cinq jours par semaine. L'Unité a ainsi pu fournir une surveillance partielle, et surtout une sensibilisation à la menace que le braconnage fait peser sur la conservation et une mise en garde sur les responsabilités encourues pour violation de la loi.

L'arrivée de l'Adjointe au Chef de Département Communautaire a immédiatement dynamisé le Département. Un plan d'action a été développé et les priorités de l'année 2020 sont les suivantes : 1) Maraichage/agroforesterie, 2) Éducation environnementale, 3) Projet pilote « Ecole les Petits Mouflons », 4) Gestion des déchets et 5) Soutien aux activités du département Conservation et Biodiversité

Les travaux de rédaction du Plan de Développement Touristique (PDT) de la RNCE portés par la *Task Force Tourisme* (Groupe de Travail sur le Tourisme) n'ont pas abouti et ont été temporairement suspendus. La RNCE envisage la mise en œuvre d'une autre voie de consultation avec l'ensemble des parties prenantes, à savoir le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) et le Ministère de Développement Touristique et de l'Artisanat (MDTCA) mais aussi l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) et les opérateurs touristiques privés afin d'envisager des solutions viables qui garantiront une vision commune du développement du tourisme durable dans la réserve.

Le Département Archéologie sera mis en place au cours de l'année 3, les termes de référence du consultant en charge de sa création sont en cours de publication.

Au mois de mars 2020, la pandémie mondiale du coronavirus a entraîné une baisse de l'ensemble des activités. Le confinement à N'Djamena et la restriction des déplacements dans tout le pays ont entraîné un ralentissement significatif de toutes les activités économiques dans le pays. La plupart des fournisseurs n'étant plus opérationnels, il est devenu difficile de trouver du matériel de construction, des machines et d'autres matériaux nécessaires, ce qui a obligé la RNCE à redimensionner ses activités en cours à Fada et dans l'ensemble de la Réserve.

Enfin, notons qu'il est aujourd'hui encore prématuré d'établir une valeur cible en année 5 pour certains indicateurs du cadre logique (voir la liste ci-dessous). Les activités du département communautaire débutent à peine, ainsi l'équipe ne possède pas à ce jour les connaissances techniques nécessaires pour réaliser une projection réaliste en année 5, concernant la production maraîchère et la réhabilitation de la palmeraie. Par ailleurs, les difficultés rencontrées pour la sélection, la formation et le déploiement des écogardes n'ont pas offert à l'Unité Technique de Gestion l'opportunité de se positionner fermement sur une stratégie de protection à long-terme. Une fois les premières patrouilles sur le terrain, la RNCE acquerra les expériences pratiques de terrain pour établir, finement, la stratégie du département « Application de la loi ».

- Apport de la RNCE à l'économie locale (€/an) (Résultat)
- Effort de LAB (hommes/jours) (Extrant 2)
- Superficie palmeraies Fada réhabilitée (ha) (Extrant 3)

- Production maraîchère à Fada (kg) (Extrant 3)
- Qualité de Gouvernance des différents comités interagissant avec la RNCE (nombre de décisions prises lors de ces réunions de comités réellement appliquées sur le terrain) (Extrant 4)

## 2.2. Résultats et activités

**RESULTAT : La Réserve Naturelle et Culturelle du Massif de l'Ennedi (RNCE) est protégée, gérée de manière concertée et mise en valeur en générant un processus de développement durable au bénéfice des communautés locales.**

Aucune analyse IMET/Biopama de la RNCE n'a été réalisée, à ce jour (IND. 1). La population de crocodiles est confirmée à quatre individus (IND. 2). Le secteur de la Guelta d'Archei et la Plaine d'Aloba sont pressentis pour l'élaboration d'une zone de gestion concertée (IND. 3). 605 590 EUR ont été apportés à l'économie locale au cours de ces 12 derniers mois de mise en œuvre (IND. 4) contre 395 000 EUR au cours des 15 premiers mois de l'action.

**EXTRANT 1 : La Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) est créée et reconnue aux niveaux national et international, ses structures et mécanismes de gestion établis et fonctionnels.**

Une révision du Décret de création (Décret du 06/02/2019) a été soumise avec de nouvelles limites satisfaisantes. En attente de sa publication officielle (IND. 1). La reconnaissance internationale de la RNCE se poursuit (IND. 2). Les CA et CG sont établis et fonctionnels, l'UTG est en cours de déploiement, le BP a été validé et est mis en œuvre (IND. 3).

**A1.1. Appuyer le processus de création officielle de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi et assurer l'élaboration et la validation des documents stratégiques de gestion.**

- **Création Officielle**

Contexte :

Le processus d'appui à la création officielle de la RNCE a débuté dès le premier trimestre de l'année 1, lors d'une rencontre avec le MEEP, au cours de laquelle une première note technique fut proposée. Le Décret de création a depuis été signé le 12 février 2019, cependant les limites géographiques de la RNCE ne sont pas satisfaisantes. Ainsi, le 19 mars 2019, le Directeur Régional des Opérations au Tchad a soumis un courrier au MEEP dans lequel il détaille les contradictions posées par les articles 3 et 4 du Décret, et sollicite une révision du document de telle sorte que les limites de la Réserve englobent l'intégralité du Massif et l'ensemble du site classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ces conditions sont absolument nécessaires pour que la RNCE soit reconnue dans la catégorie III ou VI de l'UICN, et permettront d'élaborer un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de la RNCE cohérent.

Nouvelles actions :

Le Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) a passé une semaine à Fada à la mi-avril 2019, pour travailler avec l'Unité Technique de Gestion (UTG) sur la révision du Décret de création de la RNCE. Des limites appropriées pour la Réserve ont été définies et une nouvelle carte a été produite pour garantir une protection durable du Massif de l'Ennedi. Le Ministre de tutelle s'est engagé à appuyer le dossier de révision du Décret avec l'espoir qu'il puisse être signé par la Présidence avant juin 2019.

Le Décret révisé a été signé par l'ensemble des Ministres au cours du mois de mai 2019.

Lors du dernier Conseil d'Administration de la RNCE, tenu à N'Djamena le 10 décembre 2019, SE Mme la Ministre du MDTCA s'est adressée à SE M le Ministre du MEEP, afin de connaître le délai restant avant la publication officielle du Décret de Création de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi, en insistant sur l'importance de ce document. SE M le Ministre du MEEP a confirmé que le processus était en cours et qu'on pouvait espérer avoir le document publié très prochainement. Les deux Ministres ont alors échangé quelques mots sur le protocole à suivre afin de permettre d'avancer le plus rapidement sur ce dossier.

Le directeur adjoint de la RNCE a depuis personnellement suivi le dossier. Il a pu confirmer que le document avait été correctement traduit. Il s'est assuré que le document ait bien été remis à la Présidence, en espérant une signature et publication imminente.

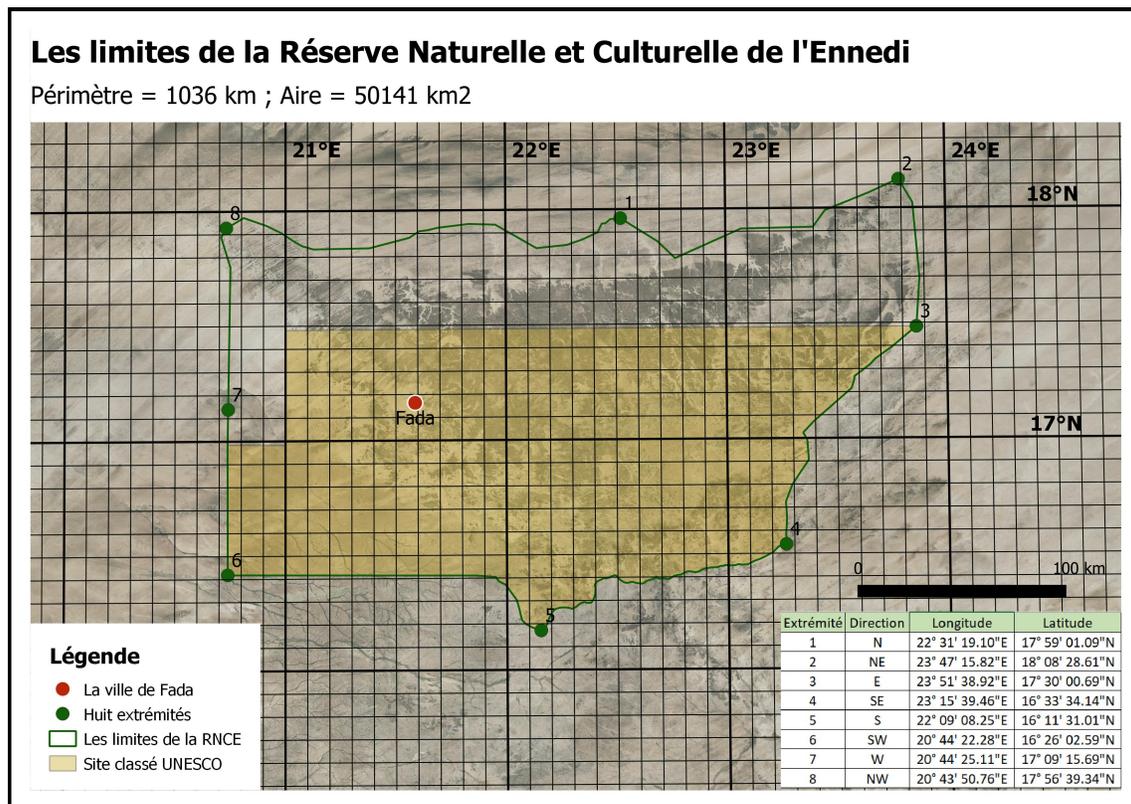


Figure 1 : Carte annexée au décret révisé

• **Mécanismes et outils de gouvernance et d'administration de la RNCE**

Le 30 mai 2019, s'est tenue la réunion du Conseil de Gouvernance de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), au Gouvernorat de Fada, sous la présidence de SE Mr. le Gouverneur de l'Ennedi Ouest et en présence de SE Mr. l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Tchad.

Le 06 juin 2019, s'est tenue la 3<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), dans la salle du Radisson Blu, à N'Djamena, sous la présidence de S.E. Monsieur le Ministre du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP).

Le 01 novembre 2019, s'est tenue la réunion du Conseil de Gouvernance de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), au Gouvernorat d'Am'Djarass, sous la présidence de SE Mr. le Gouverneur de l'Ennedi Est.

Le 10 décembre 2019, s'est tenue la 4<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), dans la salle du Radisson Blu, à N'Djamena, sous la présidence de SE Madame la Ministre du Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat (MDTCA).

Les comptes-rendus de ces réunions et un résumé des recommandations prononcées et des décisions prises lors de chaque rencontre, sont disponibles dans les pièces jointes 1A à 1E.

**A1.2. Mettre en place la structure et les mécanismes de gestion technique, administrative, financière et RH de la RNCE.**



Avec l'appui du Bureau de liaison de N'Djamena et du Siège d'APN en Afrique du Sud, l'Unité Technique de Gestion (UTG) de la RNCE travaille depuis le 1er trimestre de l'Action, à mettre en place un système administratif (dont RH), financier et logistique rationnel et adapté à la taille et à la complexité d'intervention à la RNCE.

### **Unité Technique de Gestion (UTG)**

#### Contexte :

Le déploiement d'une Unité Technique de Gestion avait commencé lors du premier trimestre de l'année 1. Le premier trimestre 2019 s'était marqué par la démission du Gestionnaire des Opérations Terrain et le recrutement d'un gestionnaire en infrastructures, d'un conseiller technique en infrastructures, d'un deuxième gardien, d'un quatrième chauffeur, et de la Directrice des Ressources Humaines basée à N'Djamena (l'ancien Gestionnaire RH ayant été transféré à Zakouma).

#### Nouvelles actions :

L'Unité Technique de Gestion (UTG) s'est développée au cours des 12 derniers mois, aussi bien au bureau de N'Djamena qu'à celui de Fada.

Le Gestionnaire des Opérations Terrains et le Chef de garage ont été recrutés au cours du mois de mai 2019, tandis que le Directeur de la Réserve, le Chef de Département Application de la Loi et le Chauffeur de camion ont été recrutés au cours du mois de juin 2019. L'Adjointe au Chef de Département Communautaire a pris ses fonctions début Juillet 2019. Le Chef de Département Application de la Loi sera prochainement détaché du Ministère de la Défense, à la RNCE.

Les mois d'août et de septembre 2019 ont vu le départ de certains membres du personnel sur trois postes clés avec la démission de l'Adjointe au Chef de Département Communautaire et celle du Gestionnaire des Opérations Terrain, qui assumait également le poste de pilote. Le Directeur de la Réserve n'a quant à lui pas été retenu suite à sa période d'essai de 3 mois, il a donc quitté ses fonctions début septembre 2019. De nouveaux appels à candidature ont tout de suite été relancés.

Un pilote intérimaire a pris le relai à la mi-octobre 2019 pour une période de deux mois et demi se terminant en décembre 2019. Il fut rapidement remplacé par un pilote à plein temps à partir du 17 janvier 2020. Ce dernier, expérimenté (+4500 heures de vol) avait déjà rencontré l'équipe en Octobre 2019.

L'un des deux instructeurs en charge de la Formation Initiale des Rangers a été embauché en tant que Gestionnaire des Opérations Terrain intérimaire à partir de mi-Septembre 2019. Il a par la suite, prolongé son poste en signant un contrat de trois ans et passé cinq jours à Zakouma pour travailler avec son homologue afin de perfectionner ses responsabilités. Il pilotera également le processus de sélection des écogardes dans l'Ennedi Est et supervisera la formation BFR (Basic Field Ranger training) des écogardes.

Plusieurs candidatures ont été reçues et ont été évaluées pour le poste de Directeur de la RNCE. La candidate avec le profil le plus adéquat a ensuite passé une semaine au siège d'African Parks en Afrique du Sud pour confirmer sa sélection. Le séjour s'est terminé avec la signature d'un contrat de trois ans, la prise de poste s'est faite le 16 février 2020.

Plusieurs candidatures ont été reçues et ont été évaluées pour le poste d'Assistant au Chef de Département Développement Communautaire, ouvert à l'international. Après une décision de dernière minute du candidat n°1 de ne finalement pas signer son contrat, une candidate a été retenue et a pris son poste début février 2020. Après avoir passé environ une semaine d'intégration au Parc National de Zakouma, les premières semaines dans la RNCE ont été consacrées aux rencontres avec les autorités locales et à comprendre la réalité sur le terrain.

L'Unité Technique de Gestion sera complète une fois les postes suivants pourvus :

- Chef et Assistant au sein du Département Archéologie ;
- Chef et Assistant au sein du Département Tourisme ;
- Deuxième assistant et vétérinaire au sein du Département Biodiversité ;
- Assistant Communautaire et Assistant Éducation Environnementale ;
- Huit écogardes dont les meilleurs formeront la Brigade Mobile d'Intervention, et deux opérateurs de la salle de contrôle ;
- Deux mécaniciens ;

### **Personnel d'Appui**

Le recrutement du personnel d'appui a continué avec deux gardiens supplémentaires pour les deux nouvelles cases de passage prises en location, ils ont commencé le travail la première semaine d'octobre 2019. Un chauffeur a quant à lui abandonné son poste, tandis qu'un second chauffeur et l'assistante cuisinière ont été licenciés pour des fautes professionnelles. Deux nouveaux chauffeurs sont actuellement en évaluation. Aucune candidature locale pour le remplacement de l'assistante cuisinière n'a été reçue jusqu'à ce jour.<sup>1</sup>

Une équipe de trois formateurs en restauration collective du Parc National de Zakouma est venue à Fada pour améliorer la gestion des stocks, l'approvisionnement et les menus.

### **Fonctionnement**

Le Directeur Administratif et Financier et la Directrice des Ressources Humaines étant basés à N'Djamena, ils ont régulièrement réalisé des visites auprès de l'équipe à Fada afin de faire des rappels de procédures, développer des plans de travail, discuter des congés et autres thématiques contractuelles. En particulier, la Directrice des Ressources Humaines a expliqué les processus d'évaluation annuels, sur base desquels le calcul des bonus individuels de Décembre sont calculés. L'ensemble du staff a été évalué à la fin de l'année 2019. L'archiviste a également passé dix jours à Fada pour réaliser un archivage physique et numérique de tous les documents administratifs et des pièces comptables depuis janvier 2019. Il a également formé le caissier à l'archivage numérique. Le logiciel comptable (Serenic) et les plans comptables sont mis en place.

Le Directeur Régional Tchad a présenté, en tant que Directeur Intérim de la RNCE, les avancées du projet RNCE au siège APN lors d'une réunion opérationnelle dans le Parc de l'Akagera au Rwanda, mi-mai 2019. Il a également avec le Directeur Adjoint, présenté la révision du Plan d'Affaires Quinquennal 2020-2024 lors du séminaire de gestion APN tenu dans le Parc National de Bazaruto au Mozambique, la première semaine de Septembre 2019.

Le nouveau Chef des Opérations d'APN basé au siège d'African Parks à Johannesburg est venu passer près de cinq jours au sein de la RNCE (également à Zakouma et Siniaka Minia) afin de mieux comprendre le contexte de travail au Tchad, les opportunités et les défis rencontrés sur le terrain, et faire connaissance avec l'équipe.

Trois Comités de Suivi Opérationnels ont été organisés depuis 2018 par l'APEF à Ndjamen, auxquels la RNCE a contribué, et un premier Comité de Pilotage (CoPil) est programmé en 2020.

---

<sup>1</sup> Au moment de la rédaction de ce rapport, une candidate a été recrutée

African Parks a procédé au recrutement d'un nouveau collaborateur qui sera responsable de la gestion des subventions Union Européenne pour le Tchad basé au bureau de Ndjamena. Ce poste dénommé " UE Grant Manager – Chad" sera pris en charge sur tous les financements actifs Union Européenne de notre portefeuille au Tchad et fournira la supervision complète sur toutes les subventions UE d'APN au Tchad et le développement du cycle de financement, des rapports périodiques, des validations du bailleur, et la supervision de l'exécution des subventions en conformité avec les exigences et les politiques de l'UE.

A l'issue de la procédure de sélection, Monsieur Guy Matthieu Rukumuza a été retenu et prendra fonction à compter du 08 Juin. Ce poste est pris en charge à 50% pour deux ans sur le budget de la présente action.

Détails de la mise en place de la structure et des mécanismes de gestion technique, administrative, financière et RH, pour chaque département de la RNCE :

### **Département Suivi Biodiversité et Conservation**

Un appel à candidature pour la réalisation d'un stage de deux mois au sein de la RNCE a été lancé pour un binôme Tchadien/International. L'objectif était de continuer le suivi de la grande faune avec pièges photographiques et de réaliser une étude ethno-zoologique avec des questionnaires auprès des communautés du Massif. Un étudiant international en fin de licence de biologie a ainsi rejoint la RNCE en Juillet et Aout 2019. Les dates ne convenant pas pour les étudiants Tchadiens, un second appel à candidature avec des dates adaptées aux vacances scolaires a été lancé. Cinq étudiants Tchadiens ont envoyé leur candidature et ont participé à un entretien. Un jeune diplômé a été sélectionné et a rejoint l'équipe à la mi-October 2019. Il s'est très bien intégré et s'est révélé être un atout pour la réserve. Il a ensuite accepté le poste d'Assistant au Responsable Suivi Biodiversité.

La RNCE a utilisé une partie des financements de la Dutch Postcode Lottery pour prendre en charge les frais de transport et de séjour au Tchad de deux ornithologues professionnels (Sud-Africain et Espagnol) afin qu'ils puissent mener le premier recensement ornithologique de la réserve, pendant 10 jours en Septembre 2019.

Dans le cadre de l'accord établi entre les différentes structures associées, la RNCE a travaillé avec un scientifique de la Société Zoologique de Londres pour réaliser l'inventaire aérien de la RNCE en décembre 2019. A cette occasion, deux membres du personnel tchadien de la RNCE ont été formés au dénombrement aérien.

Une vétérinaire de la faune sauvage a été recrutée pour la réalisation du projet de pose de colliers satellites sur les mouflons à manchette et les gazelles Dorcas au début du mois de février 2020. Sa grande expérience de capture de mouflons a permis un travail rapide et efficace.

Dans le cadre du projet de réintroduction des autruches à cou rouge, la RNCE a recruté en juin 2019, un vétérinaire de la faune sauvage spécialisé en autruches, venant d'Outshoorn en Afrique du Sud, la capitale mondiale de l'élevage d'autruche. Il est venu au Tchad à trois reprises, pour réaliser de courtes missions afin d'appuyer l'UTG dans la rédaction du plan d'action, conseiller sur les aspects techniques et vétérinaires du projet, assister pendant la capture et la translocation en Cessna 182. Il reviendra encore à deux autres occasions pour assister l'équipe pendant deux étapes délicates du projet (translocation et relâcher).

Suite à la donation de l'enclos à autruches à la RNCE en novembre 2019 par un haut cadre de la Province de l'Ennedi, la réserve a pris en charge le gardien préalablement recruté sur la propriété, pour continuer le travail de nourrissage des six autruches adultes à Fada. Un technicien animalier a

également été embauché pour appuyer le gardien des autruches, pendant les quatre mois d'élevage des autruchons, de février à mai 2020.

Enfin, le Directeur Recherche et Développement du Parc National de la Garamba a travaillé avec la Responsable du Suivi Biodiversité de la RNCE sur des outils précis comme ArcGIS Online, qui permettront de développer les outils de la future salle de contrôle et le partage d'informations entre les départements de la réserve mais aussi avec le siège APN en Afrique du Sud.

**Département des Opération Terrains (Infrastructure)**

Le siège APN en Afrique du Sud a souhaité recruter un architecte pour la construction des futurs quartiers généraux de la réserve. Un appel à candidature a été lancé. Les deux architectes internationaux pré-identifiés ont signé leur contrat et ont réalisé leur mission de terrain en novembre afin de conceptualiser la future base vie de la RNCE.

Par ailleurs, un consultant international a passé une semaine à Fada en janvier pour travailler avec l'UTG afin de concevoir un hébergement haut de gamme au sein des quartiers généraux de la Réserve pour accueillir les visiteurs et les donateurs.



Figure 2 : Images 3D représentant les plans de réalisation de la future Guest House haut de gamme

Le Gestionnaire des Infrastructures a été évacué à l'hôpital américain d'Abèche suite à une fracture de la jambe causée par une chute à moto. Il a été rapidement remplacé pendant sa période de convalescence, afin de permettre la continuation des travaux.

**Département Application de la loi**



Trois instructeurs (deux internationaux et un national) lutte anti-braconnage ont été embauchés pour organiser et réaliser la sélection des futurs écogardes en Juillet 2019. 750 candidats se sont présentés le jour de la sélection et 40 personnes ont été sélectionnées. La formation a néanmoins été suspendue et repoussée en raison d'une décision ministérielle. L'un des deux instructeurs est retourné en France tandis que le second a pris le poste de Gestionnaires de Opérations Terrain. Une deuxième période de sélection a été programmée en mars 2020, pour laquelle un instructeur en chef du BFR a été recruté. Cette deuxième phase de sélection a été suspendue suite à la pandémie mondiale de coronavirus<sup>2</sup>.

Un stagiaire, recruté à l'international, a réalisé un stage de trois mois au sein de la RNCE, pour aider l'Unité Mobile à perfectionner ses automatismes de travail, la préparation de ses missions sur le terrain, et le rapportage à l'Unité Technique de Gestion. Son stage a ensuite été prolongé de trois mois supplémentaires.

Enfin, le Directeur Recherche et Développement du Parc National de la Garamba est venu accompagner l'Unité Mobile quelques jours sur le terrain à Fada avec l'objectif d'améliorer les mécanismes de travail.

### **Atelier Mécanique**

Un mécanicien avion est venu en Décembre 2019 effectuer la maintenance réglementaire sur l'avion de la RNCE, un Cessna 182 immatriculé N183NM à Fada afin de réaliser le contrôle mécanique annuel. Il est revenu effectuer le complément de la visite annuelle réglementaire sur N183NM à Fada en Février 2020.

### **Département Gestion et Finance**

Un comptable qui sera basé à Fada a été recruté en février 2020, il est actuellement en période de formation au bureau APN à N'Djamena.

### **Partenaires**

L'ONG MAG a travaillé avec la RNCE pour dépolluer le site de construction de la future base vie de la RNCE de tout objet non encore explosés et potentiellement dangereux. Ils ont ainsi retiré trois obus non explosés et ont profité de leur présence pour former le staff RNCE aux règles de sécurité à suivre lors de travaux menés dans des zones à risque.

L'ONG HI a travaillé avec l'UTG de la RNCE sur la technologie des drones et a ainsi réalisé une cartographie détaillée de la Guelta d'Archeï.

Ces 2 partenariats, basés sur la confiance mutuelle se sont parfaitement déroulés.

### **A1.3. Créer les infrastructures et acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale de la RNCE.**

La RNCE investit significativement dans la construction ainsi que dans l'acquisition, l'installation et la mise en réseau de différents matériels, au vu des contraintes climatiques et de l'éloignement de tout centre d'approvisionnement conséquent.

### **Futurs quartiers généraux de la RNCE**

Le projet de construire des futurs quartiers généraux de la RNCE à Fada a continué avec le lancement du dossier d'appel d'offres (DAO) en avril 2019. Seulement deux soumissionnaires ont envoyé leur offre avant la fermeture du dépôt. Un panel de sélection a été mis en place pour comparer ces deux

---

<sup>2</sup> L'instructeur en chef a pu repartir en France au cours du mois d'avril 2019. Il devrait revenir dès que la situation permettra la reprise des activités de sélection et de formation.

offres. Entre temps, L'UTG a travaillé avec la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP), le maire de la commune de Fada et le Bureau du Cadastre en vue de produire un document cadastral et de développer un accord de collaboration entre la RNCE et la commune de Fada, ce dernier a été rapidement signé. Après quelques jours de réflexion, le panel de sélection a décidé de retirer l'Appel d'Offres International proposant une construction sur base de conteneurs. L'Unité Technique de Gestion (UTG) de la RNCE a ainsi développé un nouveau concept (validé par le siège APN en Afrique du Sud lors du séminaire de gestion à Bazaruto en Septembre 2019), un projet de construction respectueux de l'environnement et représentatif de l'architecture locale utilisant des matériaux de construction en pierre.

Sous recommandations du siège APN, deux architectes sont venus début novembre 2019 pour appuyer l'ingénieur civil et l'Unité Technique de Gestion afin de discuter du plan de masse des futurs quartiers généraux de la RNCE. Les deux architectes ont depuis soumis un concept pour la construction des futurs quartiers généraux de la RNCE. L'Unité Technique de Gestion a approuvé le concept en proposant quelques idées d'amélioration, et le Chef des Opérations du siège APN en Afrique du Sud a approuvé à son niveau le travail accompli et les plans proposés.

Une entreprise d'Abéché, contractée suite à un Appel d'Offres, est venue jusqu'à Fada en Décembre pour creuser deux forages pour la future base vie APN. Le débit anticipé est de 7m<sup>3</sup>/h à 70 mètres de profondeur. Un débit très suffisant pour alimenter les futurs quartiers généraux. Les tests finaux de débit ont été réalisés en janvier 2020 et ont confirmé les résultats préliminaires.

Le document final décrivant le concept sélectionné pour la construction des futurs quartiers généraux de la RNCE a été soumis au siège d'APN à Johannesburg et a été approuvé. Le dossier de présentation du concept est en pièce jointe 2. Depuis, un Consultant International a passé une semaine à Fada pour travailler avec l'UTG afin de concevoir une guest house haut de gamme au sein des futurs quartiers généraux de la réserve afin d'y accueillir les visiteurs et les donateurs. Cette conception a fait l'objet d'un projet spécial qui a depuis été soumis pour approbation au siège d'APN à Johannesburg.

Les travaux de construction ont commencé au cours du premier trimestre de 2020 avec la connexion du réseau d'adduction d'eau au hangar à avions et aux futurs quartiers généraux de la réserve. Près de deux tiers (800 mètres) de la tranchée nécessaire pour relier les deux forages aux deux sites spécifiques ont été excavés.

Le confinement à N'Djamena et la restriction des déplacements dans tout le pays en mars 2020 ont entraîné un ralentissement significatif de toutes les activités économiques. La plupart des fournisseurs étant fermés, il est difficile de trouver du matériel de construction, des machines et d'autres matériaux, ce qui oblige la RNCE à diminuer ses activités de construction à Fada.



Figure 3 : Plan de conception des futurs quartiers généraux de la RNCE

**Cases de passage :**

La rénovation d'une base-vie temporaire à Fada (rénovation d'une case de passage pour y aménager les bureaux, les salles d'eau et l'espace restauration) s'est terminée au cours du second trimestre 2019. Les activités ont ensuite été orientées vers les travaux d'équipement et d'ameublement des bureaux et des espaces de stockage.



#### Figure 4 : Séries de photo présentant les cases de passage de la RNCE à Fada

L'Unité Technique de Gestion (UTG) grandissant, le salon et la salle à manger ont été agrandis, tandis que deux contrats ont été signés pour la location de deux cases de passage supplémentaires pour agrandir la base-vie temporaire à Fada en attendant la construction des quartiers généraux permanents. Ces nouvelles acquisitions ont nécessité la construction de châteaux d'eau et de salles d'eau supplémentaires. Les systèmes de plomberie et d'évacuation des eaux usées ont été entièrement refaits. Les systèmes électriques ont été réhabilités, les chambres ont été équipées avec des climatiseurs et les salles d'eau avec des machines à laver et des surpresseurs. Enfin, après l'apport de fournitures supplémentaires, la deuxième case de passage était terminée à la fin de l'année 2019, accueillant deux membres de l'UTG. La réhabilitation de la troisième case de passage était terminée début mars 2020, permettant l'emménagement de deux autres membres de l'UTG.

#### **Centre de Formation des futurs écogardes**

La réhabilitation de l'ancienne base-vie APIDEL (Association pour la promotion des initiatives de développement locales) (pas sur fonds de cette Action) a continué. Les travaux de plomberie et de peinture ont permis de la transformer en centre de sélection et d'entraînement pour les futurs écogardes. Un conteneur intermodal a été identifié et acheté à Abéché, avant d'être transformé en armurerie. Un expert de l'ONG internationale MAG (Mines Advisory Group) a passé une semaine avec l'Unité Technique de Gestion à Fada pour travailler avec l'équipe en charge des infrastructures sur l'agencement du conteneur en armurerie selon les standards internationaux. Le centre a aussi été équipé d'un générateur. Suite à des vents violents, la toiture du centre de formation des écogardes a été endommagée. Celle-ci a tout de suite été réparée.

En février 2020, le contrat de location signé avec l'ONG locale APIDEL a été reconduit pour deux années supplémentaires, permettant à la RNCE de continuer à utiliser les installations comme Centre de Formation des forces d'Application de la Loi.

Suite à l'arrivée de la Directrice de la réserve en février 2020, les plans de rénovation d'une des maison d'APIDEL ont été produits pour fournir un espace de vie agréable.



Figure 5 : Centre de formation des écogardes (base APIDEL réhabilitée)



Figure 6 : Conteneur transformé en armurerie selon les standards internationaux



Figure 7 : Intérieur de conteneur transformé en armurerie

### **Hangar à avion :**

La construction du hangar à aéronefs s'est poursuivie avec l'excavation de sol et la production de briques. Les fondations ont été coulées en béton. A l'aide d'un échafaudage, l'équipe a su ériger l'ensemble de la structure métallique. Les travaux de maçonnerie ont permis la construction du bâtiment de stockage annexe et le toit a été construit en tôles ondulées. Enfin, les inégalités le long de la route menant à la piste d'atterrissage ont été nivelées.

La dalle en béton du hangar a été étendue afin de permettre à deux avions de s'y ranger. Un portail sur



La piste qui connecte le hangar avion au site des futurs quartiers généraux a été entièrement nivelée et fera l’objet d’entretiens réguliers.

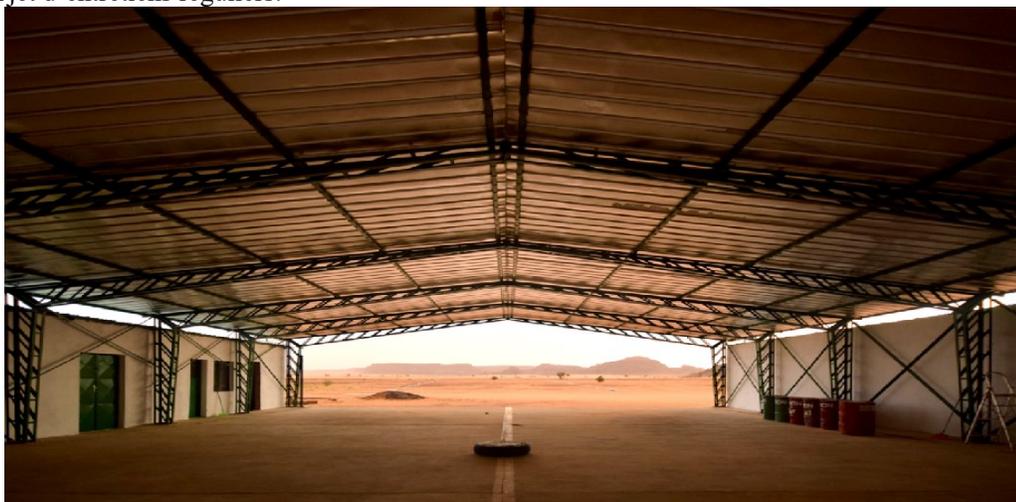


Figure 8 : Vue intérieure du hangar avion



Figure 9 : Vue extérieure du hangar avion

**Sougounaw, la ferme « pour les autruches » :**

Le budget prévisionnel sur deux ans pour le projet de consolidation de la population d'autruches à cou rouge dans la RNCE a été soumis et approuvé, principalement sur les fonds DPCL.

Un haut cadre de la Province de l’Ennedi Ouest a remis à la RNCE la gestion de son enclos, de ses six autruches à cou rouge et de son forage établis à Fada. Les plans de rénovation de l’enclos pour le projet de réintroduction des autruches à cou rouge ont été réalisés. Un champ de Luzerne a d’abord été labouré, semé et quotidiennement arrosé. Des abris nocturnes équipés de chauffages infrarouges ont été construits pour fournir des nuits chaudes au cœur de l’hiver pour les autruchons. Des mangeoires et des abreuvoirs ont été fabriqués sur place.



Figure 10 : Vue aérienne de Sougounaw, la ferme « pour les autruches »

Une grande partie des barrières de l’enclos préexistant a été entièrement refaite. Les autruches adultes étant sur le point d’atteindre la maturité sexuelle, les affrontements se sont multipliés avec l’urgence de créer des enclos individuels. Les enclos des autruchons ont été construits en briques d’argile confectionnées localement pour empêcher un contact visuel permanent avec les hommes. Un des quatre côtés de l’enclos est cependant ouvert vers l’enclos des adultes pour permettre aux autruchons d’observer des individus matures. Deux unités de stockage de la nourriture ont également été construites en briques d’argile. Un broyeur à marteau a été construit sur mesure au Niger et acheminé au Tchad pour la préparation des rations alimentaire avec le soutien logistique de Sahara Conservation Fund (SCF).



Figure 11 : Sortie de deux autruchons de leur abri nocturne chauffé par des panneaux infrarouges

**Matériel et équipement :**

L'acquisition du charroi a continué avec la livraison à N'Djamena des quatre véhicules 4x4 Land Cruiser et du camion 4x4 de 7.5 tonnes préalablement achetés. Les véhicules ont rejoint Fada, le camion est arrivé à Fada le 2 juin 2019, les véhicules 4x4 sont arrivés le 25 juin et la première semaine de Juillet 2019. La RNCE possède actuellement huit véhicules 4x4, un camion camion 4x4 6.5T Fuso et neuf motos.



Figure 12 : Acheminement des nouveaux véhicules 4x4 Toyota Land-Cruiser de N'Djamena à Fada

Le Cessna 182 N183NM a volé 544 heures et parcouru 97433 km au cours des 12 derniers mois. Le contrôle mécanique de l’avion et le contrôle annuel réalisé par l’ADAC (Autorité de l’Aviation civile du Tchad), tous les deux en décembre 2019, se sont déroulés normalement.



Figure 13 : Cessna 182 N183NM attaché aux plots de la piste de brousse de Nicham

Plusieurs points GPS pour lesquels l’atterrissage serait possible dans le Massif ont été sélectionnés. Une manche à air et un système d’ancrage ont été mis en place sur le point d’eau asséché du lac Nicham, permettant ainsi aux avions légers d’atterrir directement dans le Massif. Le repérage d’une piste possible dans la plaine d’Aloba a été initié dans le cadre du projet de réintroduction des autruches à cou rouge.



Figure 14 : Atterrissage du Cessna 182 sur la piste de Nicham, marquée par une manche à air

Plusieurs groupes électrogènes de petite capacité ont été achetés afin d’alimenter plusieurs ateliers : le poste à soudeuse mobile, les panneaux infrarouges à Sougounaw et le centre de formation.

Du matériel spécifique a été acheté pour la réalisation de l’inventaire aérien, notamment un altimètre, des attaches et des appareils photo de bonne qualité et 48 pièges photographiques ont été donnés par l’Université du Cap en Afrique du Sud, pour le suivi de la faune sauvage et domestique.

**A1.4. Développer une stratégie de communication et de recherche de fonds privés et institutionnels pour contribuer à la durabilité financière de la RNCE.**

**Publication National Geographic :**

African Parks a figuré dans le numéro du mois de décembre du magazine National Geographic (article fourni en pièce jointe 3). L’article écrit par David Quammen et illustré par les photographies de Brent Stirton commence ainsi: *Pour sauver la faune emblématique du continent contre le braconnage et d'autres menaces humaines, un groupe de protection de l'environnement traite les parcs dégradés comme des entreprises en difficulté nécessitant une nouvelle gestion. Ça marche.* National Geographic invite le lecteur à la visite de plusieurs parcs en commençant par le Parc national de Zakouma au Tchad, puis le Parc national de la Garamba en République Démocratique du Congo, et enfin le Parc national de la Pendjari au Bénin, tout en explorant le modèle d’African Parks. Une photo de la RNCE fait la première page de l’article et les travaux réalisés sur la population relique de crocodiles sont mentionnés dans la [version anglaise en ligne](#).



Figure 15 : Première page de l’article sur African Parks dans le magazine National Geographic

Ce qui est mis en évidence, ce sont les difficultés posées par la menace toujours présente du braconnage sur les espèces prisées à grande valeur de l’Afrique, les pressions humaines sur les ressources naturelles et les effets de l’insécurité régionale sur les derniers espaces sauvages du continent. Dans un registre plus positif, ce qui est étayé, c’est l’impact d’African Parks qui crée des

espaces sûrs pour les gens et la faune, la nécessité de gagner la confiance et le soutien des communautés locales et la manière dont nous réalisons, avec les gouvernements et les donateurs, une vision partagée de la restauration des paysages sauvages de l'Afrique pour le bien de l'humanité.

#### **Site Internet et Réseaux Sociaux APN :**

L'Unité Technique de Gestion est en relation proche avec le siège d'APN en Afrique du Sud, permettant ainsi la mise à jour des informations sur le site internet de l'organisation. La page « visite la réserve » est toujours en cours de construction et enrichie au fur et à mesure que l'UTG découvre la RNCE. En plus des outils traditionnels de rapportage (rapports mensuels et annuels) l'UTG fournit mensuellement du matériel médiatique (photos et vidéos) que la cellule média au siège fait ensuite circuler sur les réseaux sociaux. L'UTG a ainsi communiqué sur les travaux de suivi de la biodiversité, en particulier le suivi avec pièges photographiques, la pose des colliers sur les mouflons à manchettes et les gazelles Dorcas, et enfin sur la réintroduction des autruches à cou rouge.

#### **Voyages de donateurs :**

Deux voyages exclusifs ont permis à onze associés d'African Parks, membres du Conseil d'Administration et donateurs de visiter la RNCE en janvier et février 2020. Ils ont exploré le Massif de l'Ennedi. Ils ont également eu l'occasion de visiter la base opérationnelle de la Réserve et de découvrir l'Ennedi depuis les airs à bord du Cessna 182. Les voyages ont été guidés par l'opérateur Touristique local SVS (Société de Voyages Sahariens) et l'Unité Technique de Gestion (UTG) de la Réserve.

#### **Opportunités :**

La Wild Sheep Foundation a pris contact avec l'UTG pour échanger sur les projets de conservation du mouflon à manchettes prévus au sein de la RNCE. Il serait possible de développer une collaboration pour recevoir des financements pour la pose de nouveaux colliers sur les mouflons à manchettes.

#### **Communication :**

Trois panneaux de communication ont été disposés dans la ville de Fada : à l'entrée et à la sortie de la ville, sur l'axe routier principal, ainsi qu'à l'entrée de la base-vie temporaire. Un autre a été disposé à l'entrée de la ferme Sougounaw, et au centre de formation APIDEL, et trois autres sont en attente d'utilisation : jardin public de Fada, école primaire communautaire d'Aloba et enclos de réhabilitation des autruches à cou rouge.



Figure 16 : Panneau d'information introduisant la RNCE (entrée des bureaux de Fada)

Au cours du premier trimestre 2020, la RNCE a commandé des uniformes supplémentaires (chemises, T-shirts, casquettes et vestes) auprès du même fournisseur en Afrique du Sud, pour le nouveau personnel. Des autocollants et des drapeaux (logo RNCE, Union Européenne, DPCL et Tchad) ont également été commandés en Afrique du Sud pour les appliquer sur les nouveaux véhicules et les disposer à terme aux futurs quartiers généraux de la RNCE.

Le Point Focal Tourisme d'APN Tchad a participé au salon international du tourisme de Colmar en France, où le nouveau prospectus bilingue français/anglais de présentation de la RNCE a été distribué. Ce dernier a également été imprimé sur grand format et est actuellement exposé au sein des bureaux APN à N'Djamena.

L'an dernier, APN a à nouveau tenu un stand et appuyé l'organisation générale du festival de Dary fin décembre 2019 à N'Djamena. Des centaines de personnes ont échangé avec l'équipe, pour découvrir les espaces protégés gérés par APN au Tchad (Zakouma et Ennedi).

#### **Atelier sur la mobilisation des ressources :**

La gestionnaire des projets spéciaux a participé à l'atelier de travail « mobilisation des ressources ». Un atelier organisé par le siège APN et tenu à Johannesburg qui a permis de réunir des représentants de plusieurs parcs du portefeuille d'APN et le personnel stratégique du siège social, afin de collaborer et créer des opportunités pour obtenir des financements et soutenir la gestion à long terme des 17 aires protégées gérées par l'organisation. Cet atelier a permis de comprendre les besoins en ressources financières de la RNCE et de réfléchir aux options stratégiques de mobilisation de ressources complémentaires. Le Département *Fundraising* au siège APN de Johannesburg a encore renforcé ses efforts dans ses démarches d'identification de nouveaux bailleurs suite à la pandémie mondiale de coronavirus, avec l'objectif de renforcer la durabilité de la RNCE.

#### **Le Treg :**

L'édition 2019 de l'évènement sportif "Le Treg" a été annulée suite à une attaque aérienne menée par le Tchad et la France contre un convoi de 50 véhicules transportant des groupes rebelles armés à l'Est de la RNCE. La zone a ensuite été temporairement considérée comme à risque par le gouvernement français. En conséquence, une partie de l'équipe est restée à N'Djamena pour deux semaines, jusqu'à ce qu'une mission de reconnaissance sur le terrain ait donné un retour positif concernant l'état sécuritaire de la région, permettant à l'ensemble de l'équipe de remonter sur Fada. La carte sécuritaire du Tchad indique depuis la région de l'Ennedi en rouge, décourageant tout voyage dans cette région du pays. L'édition 2019 et 2020 de l'évènement sportif "Le Treg" a donc été organisée dans le Parc National de Zakouma. Ces évènements ont entraîné la perte d'une belle opportunité pour communiquer sur la réserve.

**EXTRANT 2 : L'intégrité de la RNCE est préservée et sa valeur biologique actuelle augmentée par des actions de gestion et surveillance concertées, dynamiques et adaptatives.**

Des missions « Application de la Loi », menées par le Chef « *Intelligence* » RNCE, si possible en collaboration avec la GNNT et la DCFAP du MEEP, continuent (IND. 1). L'indicateur « Nombre d'habitats naturels non sur-pâturés » ne peut être renseigné à ce jour (IND. 2). Un système de suivi de la biodiversité est mis en place, la population des crocodiles d'Archei est davantage connue (IND. 3).

**A2.1. Créer et mettre en œuvre un système de monitoring de la biodiversité de la RNCE.**

Un jeune diplômé originaire de l'Ennedi et détenant une licence en Biologie à l'Université d'Abèche, a pris le poste d'Assistant suivi biodiversité à la suite de quatre mois de stage avec la RNCE. Il a depuis assuré le déploiement et le suivi des pièges photographiques, ainsi que la collecte et le tri des informations. Il mène également les enquêtes pour l'étude ethno-zoologique et appui l'UTG dans le fonctionnement de la ferme Sougounaw « pour les autruches ». Il sera à terme formé à l'utilisation des systèmes d'information géographiques.

**Pièges photographiques**

Un système de suivi de la biodiversité conçu avec des pièges photographiques a été initié début janvier 2019 avec le déploiement de 15 pièges dans la région de Terkei, qui est un espace de 137 km<sup>2</sup> dans la partie Ouest de la RNCE. Depuis, trois nouvelles études ont été réalisées autour du village de Weï, de la région d'Archeï et du ouadi Nohi, chaque site offrant un habitat fort différent.

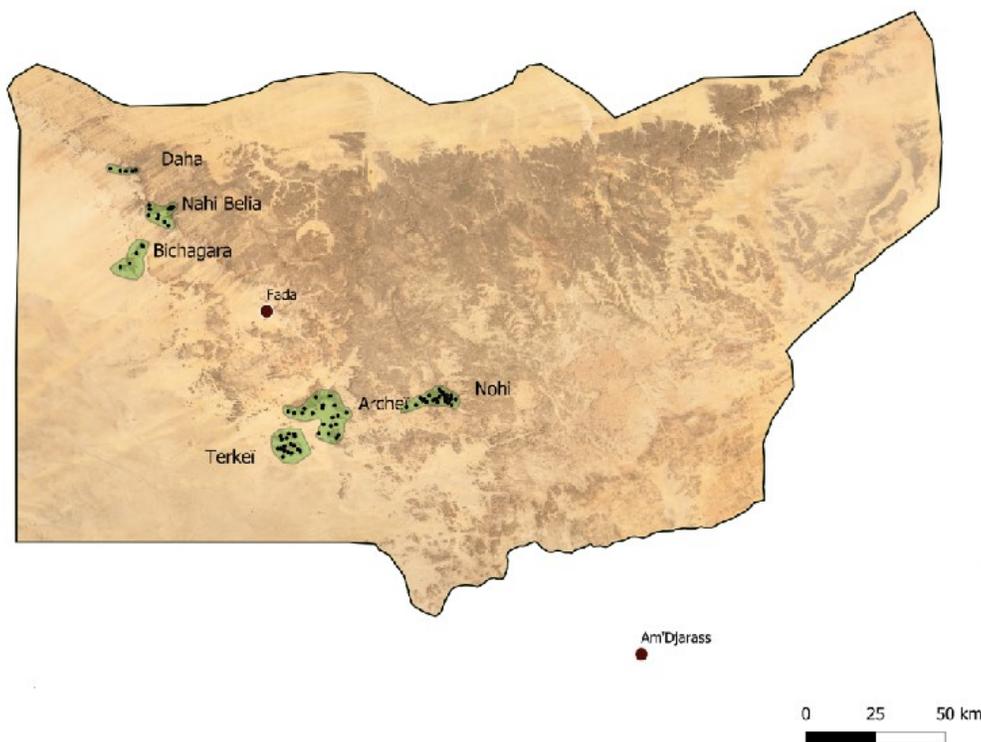


Figure 17 : Carte représentant les zones explorées avec les pièges photographiques

Posés pendant 90 jours, ces pièges sont surveillés par deux gardiens issus de la communauté rattachée à la zone d'étude. Les gardiens réalisent un suivi hebdomadaire des stations photographiques et

informer, en plus de l'Unité Mobile de la RNCE, les populations sur le matériel et les objectifs du travail réalisé. Ces stations photographiques ont révélé la présence de 20 mammifères dont l'oryctérope et la mangouste rouge qui sont de nouvelles espèces répertoriées pour la RNCE.



Figure 18 : Deux gardiens du village d'Archeï réalisant un suivi hebdomadaire des pièges photographiques

Le Directeur Recherche et Développement du Parc National de la Garamba a travaillé avec la Responsable du Suivi Biodiversité de la RNCE sur des outils précis comme ArcGIS Online, qui permettront une collecte systématique et une analyse automatisée des données écologiques, ainsi que le partage immédiat d'informations entre les départements de la réserve mais aussi avec le siège APN en Afrique du Sud.



Figure 19 : Chacal doré photographié dans la région de Nohi

Plusieurs pièges ont été inondés en août 2019 dans la région d’Archeï suite à des pluies exceptionnelles et une sous-estimation du risque d’inondation lors du placement du matériel. Des efforts accrus de sensibilisation et de plaidoyer ont été consacrés aux communautés vivant dans les environs des zones explorées avec les pièges photographiques, cependant une dizaine d’appareils ont tout de même été volés ou endommagés.



Figure 20 : Les pièges photographiques collectent également de l’information sur l’avifaune

Les outils de traitement de l’information générée par les études avec pièges photographiques doivent être finalisés au cours du deuxième trimestre de l’année 3 afin de permettre l’analyse de données et la production de rapports synthétisant les conclusions les plus intéressantes.

## Crocodiles d'Afrique de l'Ouest

Contexte : Les travaux menés en année 2 ont mis en évidence la présence de quatre individus dans la Guelta d'Archeï. Ces travaux ont également montré que la pression humaine sur la Guelta aurait vraisemblablement des conséquences négatives sur la population relique de crocodiles, celle-ci étant un témoignage du passé verdoyant de la zone Sahélo-Saharienne. Une mission de capture menée lors du premier trimestre de l'année 2 a permis de montrer que 3 de ces individus sont des femelles, et de réaliser des prélèvements ADN.

### Nouvelles actions :

L'UTG a maintenu jusqu'à la fin de la saison sèche (juin) le suivi des crocodiles mis en place dans la Guelta d'Archeï, avec l'espoir de confirmer la présence soupçonnée d'un quatrième individu. Malheureusement, ni les pièges photographiques ni les gardiens n'ont enregistré une quelconque activité nouvelle. À mesure que la saison sèche ait avancée, la pression anthropique sur la Guelta a augmenté, créant des conditions inadéquates pour le suivi des crocodiles. Les recherches ont ainsi été interrompues en juin et ont repris en septembre, après la saison des pluies. C'est alors que l'UTG a pu, grâce à des observations directes, confirmer la présence d'un quatrième individu dans la Guelta d'Archeï, de sexe inconnu. Les informations collectées lors de ce suivi ont été organisées dans un rapport de stage produit par la stagiaire de recherche.

Afin de pouvoir confirmer que les crocodiles de la Guelta d'Archeï sont bien de la même espèce (crocodile d'Afrique de l'Ouest, *Crocodylus suchus*) que ceux du Parc National de Zakouma, le Directeur Régional Afrique Centrale et de l'Ouest du Groupe Spécialiste des Crocodiles de l'UICN a rejoint l'UTG au sein du Parc National de Zakouma en juin 2019, pour collecter des échantillons ADN sur huit crocodiles.



Figure 21 : Capture d'un crocodile de l'année dans le Parc National de Zakouma

La RNCE et le Laboratoire Hekkala - un laboratoire de génomique du Département des Sciences Biologiques de l'Université de Fordham aux États-Unis - ont signé un protocole d'accord pour une collaboration dans la recherche et le développement des connaissances scientifiques sur la distribution

génétique et géographique des espèces de crocodiles au Tchad. Les échantillons d'ADN collectés à la fois dans la RNCE et à Zakouma seront analysés par le laboratoire en question, qui est un leader dans le domaine de la génomique appliquée à la conservation, précisément pour l'étude des espèces de crocodiles. Les résultats devraient confirmer que les crocodiles de Zakouma constituent une population source appropriée pour toute initiative de conservation visant à transférer des individus vers l'Ennedi afin de consolider la population relique du Massif. Les échantillons sont actuellement en cours d'analyse. Les résultats finaux étaient prévus pour mi-mars 2020, malheureusement suite à la pandémie mondiale de coronavirus, le laboratoire n'est plus en mesure de poursuivre avec les analyses dans les prochaines semaines.

Après cette courte mission de quelques jours pour prélever des échantillons ADN sur les crocodiles de Zakouma, le Directeur Régional Afrique Centrale et de l'Ouest du Groupe Spécialiste des Crocodiles de l'UICN a ensuite participé à une mission de trois jours dans la RNCE pour visiter la Guelta d'Archeï, ainsi qu'un second site anciennement habité par des crocodiles (ouadi Nohi). Aucune trace ne laisse penser qu'il pourrait encore y avoir des crocodiles dans le Ouadi Nohi. Les gueltas anciennement utilisées par les crocodiles dans cette région se remplissent chaque année avec les pluies saisonnières, elles ne sont pas alimentées par des sources pérennes comme c'est le cas pour la Guelta d'Archeï. Deux années consécutives de sécheresse ont condamné les crocodiles qui se sont éparpillés dans le ouadi à la recherche désespérée d'eau. Leurs cadavres ont été retrouvés le long de la rivière fossile selon les témoignages des habitants des villages environnants.



Figure 22 : Guelta Béjir dans le ouadi Nohi, abritant une population relique de crocodiles il y a encore quelques années

Le projet de consolidation de la population de crocodiles dans la RNCE fera l'objet d'un Projet Spécial qui sera soumis au siège APN en Afrique du Sud pour validation, et ensuite permettre la recherche de fonds nécessaires pour sa mise en place. Le projet de translocation s'organiserait en deux étapes. Une première étape au cours de laquelle quelques individus (vraisemblablement 2 mâles et 1 femelle) du Parc National de Zakouma seraient déplacés vers la Guelta d'Archeï. Une seconde étape

au cours de laquelle les anciens sites utilisés par les crocodiles dans la région de Nohi seraient réhabilités et équipés d'un système empêchant l'assèchement du point d'eau en période de sécheresse.

Le Groupe Spécialiste des Crocodiles de l'UICN a tout de suite encouragé la RNCE à mener une étude anthropologique approfondie auprès des communautés cibles (Archeï et Nohi) en amont de tout projet de translocation. Cette étude aura pour objectif de mieux comprendre les modes d'occupation de l'espace et des ressources naturelles spécifiques aux communautés d'Archeï et de Nohi, afin de proposer des ajustements réalisables et ainsi alléger la pression anthropique sur les points d'eau dont les crocodiles dépendent. Ces travaux initiaux permettront au projet de consolidation de la population de crocodiles dans la RNCE de devenir un projet de conservation communautaire, au sein duquel les communautés sont tout de suite impliquées dans les décisions et les discussions concernant la mise en place de nouveaux mécanismes de gestion de l'espace et des ressources. Ainsi, les actions menées devraient bénéficier du soutien des communautés qui se seront alors appropriées le projet. Ce volet d'intégration sociale que nous souhaitons développer est capital pour le succès et les efforts de conservation à long terme, tout particulièrement en ce qui concerne l'accès et l'utilisation des ressources en eau dans le désert.

### **Le suivi ornithologique**

Depuis le début de l'action, la RNCE a réalisé des observations ornithologiques opportunistes, qui ont permis de soumettre 281 observations d'oiseaux de 93 espèces à WABDaB, le projet d'Atlas des oiseaux d'Afrique de l'Ouest (West African Bird Database), une base de données libre d'accès et bilingue (français / anglais) sur les oiseaux du Niger, du Tchad et du Burkina Faso. Plusieurs espèces ont été ainsi répertoriées pour la première fois dans le Massif, telles que la sarcelle d'été, le circaète brun, l'oedicnème tachard, la rousserole effarvate et le choucador à longue queue, pour n'en nommer que quelques-unes. Ces observations sont souvent les plus septentrionales à ce jour au Tchad.

Du 11 au 21 Septembre 2019, un recensement systématique de l'avifaune a été réalisé aussi bien dans la région du Massif au nord de Fada que dans celle située au sud. 1150 km à travers des plateaux rocheux, steppes herbacées, forêts galeries, savanes, oasis, rivières éphémères et dunes de sable. Quarante comptages ont été réalisés à Fada, Nahi Belia, Anoa, Tebi, Archeï, Nohi, Aloba et Bachekele. Les oiseaux observés autour de six retenues d'eau de grande importance (notamment pour les espèces migratrices qui traversent le Sahara) ont été inventoriées. Une dizaine de transects ont été menés le long des pistes pour recenser les rapaces et oiseaux terrestres. Deux ornithologues internationaux aux compétences complémentaires se sont alliés pour optimiser le suivi des oiseaux sur la voie migratoire Afrique-Eurasie. Ils ont collecté près de 7000 observations et produit la première liste des oiseaux de la Réserve. A ce jour, 185 espèces ont ainsi été recensées dans ce jardin d'Eden. Avec seulement 13% de la superficie de la réserve étudiée, l'exploration du massif de l'Ennedi ne fait que commencer. Cette étude devrait être répétée tous les six mois, au cours des deux périodes de migration (mars/septembre).



Figure 23 : Comptage des oiseaux d'eau au lac temporaire d'Edie

First Ornithological Census  
September 2019

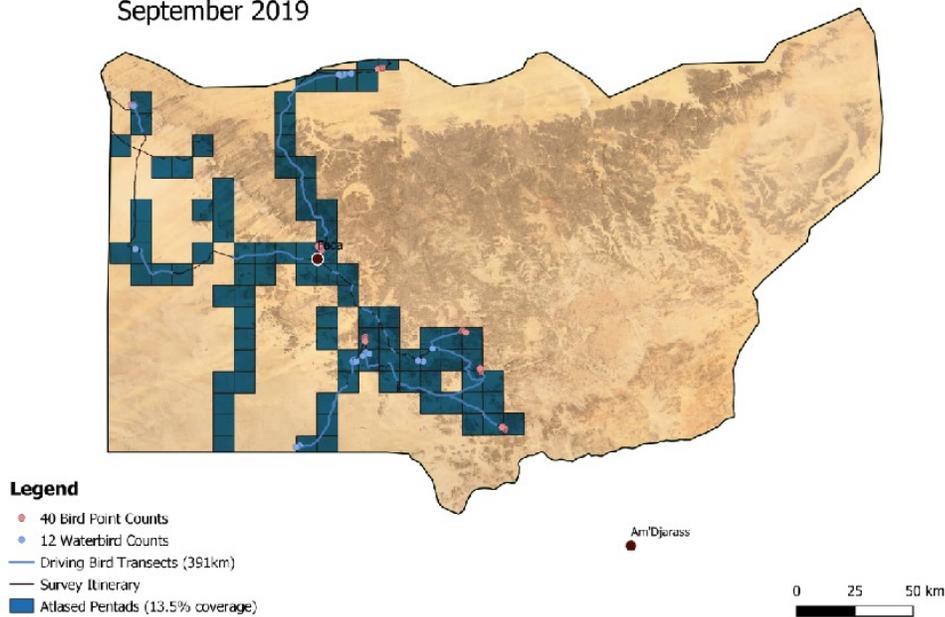


Figure 24 : Carte d'exploration et d'activités lors du suivi ornithologique

## Enquête ethno-zoologique

Un stagiaire a initié en juillet 2019 un recensement ethno-zoologique en réalisant des questionnaires auprès des communautés locales. L'objectif est de découvrir les savoirs endogènes et l'utilisation des animaux, en particulier dans les pratiques de guérison traditionnelle. Les 30 premières enquêtes ont été menées autour de Fada, Archeï et Ouadi Inou. Les résultats préliminaires montrent clairement que la hyène rayée, le chacal doré et le caracal sont les principales espèces impliquées dans les conflits hommes-faune car elles se nourrissent de bétail. Le chat sauvage d'Afrique et le fennec ont également été signalés comme constituant une menace pour l'aviculture. Pas moins de 12 espèces sauvages sont utilisées dans des pratiques de guérison traditionnelles. Les plus souvent citées sont le mouflon à manchettes (réputé soigner le paludisme, les inflammations des muscles et des articulations, le diabète et le rhume), le daman des rochers (problèmes rénaux) et le chacal doré (maux de tête).

## Inventaire Aérien

En Novembre 2019, l'UTG a reçu l'équipement photographique nécessaire pour préparer l'avion et le second inventaire aérien de la RNCE prévu pour décembre. Le deuxième inventaire sera, comme pour le premier, réalisé en partenariat avec la Société Zoologique de Londres (ZSL), une des quatre structures associées de la RNCE. L'objectif était de réaliser un comptage géoréférencé des espèces sauvages et domestiques et y associer des données sur la distribution des populations humaines à travers l'ensemble de la réserve. L'objectif était également de suivre une méthode qui permettra de comparer les résultats à ceux de l'inventaire conduit en Juillet 2016.

Le second inventaire aérien de la RNCE a débuté le 18 décembre 2019. Avec 52 heures de vol sur 12 jours, l'inventaire a couvert 8839km dont 55% (4888km) représente les lignes de transect. Deux jeunes hommes originaires de l'Ennedi ont été sélectionnés et formés pour devenir des observateurs depuis l'avion. L'étude s'est déroulée comme prévu, avec de bonnes conditions météorologiques, malgré quelques vols techniques suite à des vents de 80km/h.



Figure 25 : Décollage de N183NM dans l'Ennedi

Les observations directes d'animaux sauvages et domestiques, de formations naturelles et d'activités humaines (village et mines) ont été signalées par les observateurs via l'interphone radio de l'avion et les informations ont directement été enregistrées sur tablette grâce à un logiciel spécialement mis au point pour l'étude. Chacun de leur côté, les observateurs actionnaient un appareil photo Nikon D5000 SLR grâce à un déclencheur télécommandé. Les appareils photo étaient maintenus par des ventouses fixées aux fenêtres de l'avion, dans une position telle que l'angle de vue était le même que celui de l'observateur. L'objectif était de photographier l'ensemble des observations de mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) et de gazelle Dorcas (*Gazella dorcas*), ainsi que tous les troupeaux d'animaux domestiques dont l'effectif est supérieur à dix. L'équipe a ainsi recensé 219 gazelles Dorcas réparties dans 50 groupes, 53 mouflons à manchettes dans 21 groupes. La présence de bétail s'est avérée importante avec le dénombrement de 1124 ânes, 3139 dromadaires et 13968 moutons et chèvres ensemble.

Aussi bien les mouflons à manchettes que les gazelles Dorcas ont été observés en plus faible nombre en 2019 qu'en 2016. Pour les deux espèces, l'interprétation de ces résultats reste délicate puisque les comptages ont été réalisés au cours de saisons différentes. Il est tout à fait raisonnable d'envisager une utilisation saisonnière de l'espace. La gazelle Dorcas est connue pour se mouvoir selon les disponibilités fourragères ; les mouflons à manchettes utilisent vraisemblablement différentes altitudes selon les disponibilités en eau et en nourriture.



Figure 26 : Mouflons à manchettes photographiés lors du second inventaire aérien de la RNCE

Au cours des deux inventaires, réalisés à deux saisons distinctes, de jeunes mouflons à manchettes ont été observés. Ces observations servent d'indicateur d'une saison de reproduction prolongée, chez une espèce connue pour mettre bas à la suite d'une période de rut. Ces résultats ne sont pas entièrement surprenants puisque cette étude a été réalisée sous des latitudes où la plupart des ongulés ont pour habitude de se reproduire tout au long de l'année.

Les résultats de l'étude confirment que la population de mouflons à manchettes dans l'Ennedi est distribuée sur l'ensemble du Massif et constitue ainsi une population d'une grande valeur pour la conservation de l'espèce. Les mouvements saisonniers et les préférences d'utilisation de l'espace étant mal connus pour cette espèce, il n'est pas possible d'interpréter la réduction du taux d'observation de l'espèce en 2019, comme un indicateur de diminution de la population.

L'étude s'est focalisée sur le massif gréseux et n'a ainsi pas permis de couvrir l'habitat d'élection de la gazelle Dorcas qui se trouve en périphérie du Massif, et tout particulièrement au nord dans la dépression du Mourdi. Néanmoins, ces résultats partiels témoignent de la présence d'une population substantielle, d'une grande valeur pour la conservation. La gazelle Dorcas est représentée dans de nombreux pays mais les effectifs sont en déclin sur l'ensemble de son aire de distribution ; le Tchad demeure un bastion de l'espèce.

Le rapport d'inventaire a été transmis à qui de droit et reste disponible pour tous ceux ou celles qui seraient intéressés.

## **A2.2. Assurer la surveillance contre les utilisations illégales des ressources naturelles de la RNCE.**

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2, le responsable du Département Application de la Loi du siège d'African Parks en Afrique du Sud a passé une semaine sur le terrain avec l'UTG pour effectuer une évaluation au sein de la RNCE. Les résultats fournissent les informations de référence et nécessaires à la mise en œuvre du Département Application de la Loi pour la Réserve.

L'UTG s'est alors concentrée sur l'organisation des pré-sélections des futurs écogardes prévues après la saison chaude et le ramadan. L'appel à candidature national pour le poste d'écogarde, validé par SE le Ministre en charge du MEEP, a été envoyé et affiché à N'Djamena (bâtiments du MEEP et APN), AmDjarass et à Fada, pour une sélection prévue le 15 Juillet 2019 à Fada. Les termes de références pour le poste de Chef de Département Application de la Loi et pour les deux postes internationaux d'instructeurs pour la lutte anti-braconnage ont été rédigés et ont été distribués. Les candidats ont été entendus et sélectionnés, les contrats sont signés. L'instructeur national d'APN-Tchad, basé au Parc National de Zakouma, a été identifié pour appuyer les deux instructeurs internationaux pour la lutte anti-braconnage. La Garde Forestière et Faunique (GFF) du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) a également nommé un de ses membres pour rejoindre les trois instructeurs de la RNCE pour la formation des écogardes à la lutte anti-braconnage. Par ailleurs, la réserve a acheté et réceptionné des uniformes supplémentaires lors d'un voyage à Johannesburg pour équiper la future équipe anti-braconnage.

Pour préparer la sélection, le Directeur Adjoint a rencontré l'ensemble des représentants des cantons de l'Ennedi à Kalait pour présenter le processus de sélection des écogardes et répondre aux questions que l'appel à candidature a suscité. L'UTG s'est également réunie afin de discuter avec les instructeurs nouvellement arrivés de la stratégie de suivi et de gestion des écogardes dans le massif de l'Ennedi ainsi qu'au centre de formation à Fada.

Sept cent cinquante candidats ont répondu à l'appel à candidature pour le poste d'écogarde. L'équipe en charge a mené cinq jours de pré-sélection et de sélection au cours desquels les candidats ont participé à une série de tests qui ont permis d'identifier 40 personnes aptes, dont trois femmes, à occuper des postes d'écogardes. Au cours de l'annonce des résultats des 40 sélectionnés, un incident s'est déroulé suite à la présence de Tchadiens originaires de la région sud du pays parmi les personnes sélectionnés (volonté de n'embaucher que des personnes originaires de l'Ennedi). Suite à la réception de plaintes, le Ministre du MEEP nouvellement nommé a rapidement demandé le report de la formation. Les deux instructeurs sont retournés en France.



Figure 27 : Premier jour de sélection des futurs écovigilants à Fada en juillet 2019

Suite à cette suspension, le Directeur Régional APN-Tchad, aussi Directeur Intérim de la RNCE, a sollicité le MEEP à plusieurs reprises pour obtenir une réunion et discuter de la formation. Une rencontre eu lieu fin Août à N'Djamena, à la suite de laquelle l'UTG a rencontré les chefs de canton, les associations de l'Ennedi et le Député de l'Ennedi Ouest pour trouver un consensus et ensuite le proposer au MEEP avec l'espoir de le faire valider. Plusieurs négociations ont ensuite été menées avec les autorités nationales, administratives et traditionnelles, quant au blocus imposé à la RNCE relativement à la formation des futurs écovigilants. Des progrès significatifs ont été réalisés, mais aucun consensus satisfaisant n'a alors été trouvé.

La levée du blocus et la reprise de la formation des écovigilants (BFR) ont été vivement discutées lors du Conseil de Gouvernance. Une recommandation a été formulée demandant un recrutement égal entre les deux Provinces (Ennedi Est et Ouest) pour les postes d'écovigilants.

*Recommandation : Les 20 meilleurs candidats originaires de l'Ennedi Ouest, sélectionnés à Fada en Juillet 2019 pour le poste d'écovigilant sont sélectionnés pour la formation (BFR). Vingt candidats supplémentaires originaires de l'Ennedi Est seront sélectionnés à Am'Djarass, pour former une première équipe totale de 40 personnes apte à suivre la formation au poste d'écovigilant (BFR). Les candidats de Fada qui n'auront pas été retenus seront reconduits à la seconde formation, organisée en 2020.*

Cette recommandation a été soumise et acceptée au Conseil d'Administration, tenu à N'Djamena le 10 décembre 2019. Suite à cette décision, l'UTG a voyagé jusqu'à Am'Djarass pour rencontrer les autorités et discuter de la future sélection de candidats adéquats pour suivre la formation des écovigilants. Un instructeur en chef a alors été recruté pour diriger le deuxième processus de sélection programmé dans la Province Est de l'Ennedi, avec pour objectif la sélection de 18 nouveaux candidats qui participeront ensuite à la première formation des écovigilants (Basic Field Ranger - BFR) avec les 22 candidats retenus à l'issue de la première sélection (deux candidates de l'Ennedi Est avait déjà été retenus lors du premier processus de sélection à Fada).

Une fois l'instructeur en chef arrivé à Fada en février 2020, ce dernier a mené avec le Directeur Adjoint, le Gestionnaire des Opérations, l'instructeur national APN-Tchad et le stagiaire, une mission

de cinq jours sur le terrain dans la Province de l'Ennedi Est, afin de parcourir les différents districts, jusqu'à Am'Djarass, la capitale provinciale. L'objectif était de rencontrer les dirigeants des différents districts et le Gouverneur de la Province pour discuter des détails et du calendrier de sélection des écogardes au sein de chaque village de la Province. L'équipe est rapidement retournée sur le terrain pour réaliser une mission de 10 jours au cours de laquelle ils ont organisé des tests sportifs afin de sélectionner les futurs rangers dans chacun des quatre villages de l'Ennedi Est. Dix des dix-huit hommes requis ont été sélectionnés dans les deux premiers villages. Malheureusement, en raison de la pandémie de coronavirus, des nouvelles restrictions de mouvement et de l'interdiction de se réunir, l'équipe n'a pas été en mesure de terminer la mission au mois de mars, et la formation a dû être reportée pour une seconde fois. L'instructeur en chef et le stagiaire sont retournés à N'Djamena pour prendre le dernier vol de rapatriement vers la France.



Figure 28 : Deuxième sélection des futurs écogardes dans la Province Est de l'Ennedi, mars 2020

Parallèlement à ces activités, un Spécialiste en Sécurité et Munitions non Explosées (UXO) a passé quelques jours dans la RNCE, au cours du deuxième trimestre de l'année 2. Il a survolé le Massif pour obtenir une vision plus globale et une meilleure compréhension des défis liés à l'Ennedi. Cet exercice lui a permis de réaliser une évaluation approfondie de la sécurité nationale au Tchad et de produire un rapport synthétisant ses analyses.

### **A2.3. Mettre en place un système de communications et de récolte d'informations dans la RNCE.**

Contexte : Une Unité Mobile de cinq personnes – formée par la RNCE en collaboration avec le MEEP et la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT) – commençait tout juste de patrouiller cinq jours par semaine dans la Réserve pour sensibiliser à la menace que le braconnage fait peser sur la conservation et pour mettre en garde sur les responsabilités encourues pour violation de la loi. L'Unité Mobile avait également, lors de ses patrouilles, découvert des restes de gazelles Dorcas et de mouflons à manchettes.

Nouvelles actions : Cent soixante-quatre jours de patrouilles ont été réalisés au cours des 12 derniers mois. L'Instructeur national APN-Tchad de lutte anti braconnage, basé dans le Parc National de Zakouma, a passé trois semaines au sein de la RNCE pour rejoindre l'Unité Mobile lors de leurs patrouilles, en vue de les aider à perfectionner leurs missions. Le directeur Recherche et Développement du Parc National de la Garamba a également rejoint l'Unité Mobile pendant quelques jours pour améliorer les protocoles de collecte du renseignement. Enfin, un stagiaire international a été recruté pour appuyer l'Unité Mobile dans toutes les patrouilles. Des efforts accrus de sensibilisation et de plaidoyer ont été consacrés aux communautés à proximité des zones où un suivi de la faune sauvage et domestique avec piège photographique avaient lieu.

L'UTG a travaillé à la mise en place d'un accord officialisant la collaboration avec le Chef de Secteur Faune du MEEP. Après sa signature, l'UTG a travaillé à la possibilité de mettre en place un accord officiel avec la GNNT.

En Septembre 2019, le Chef de Secteur Faune et son Adjoint ont cessé de prendre part aux patrouilles menées par la RNCE, considérant que la mise à disposition d'un véhicule, du carburant et de perdiems journaliers n'étaient plus des dédommagements suffisants. Le Directeur Adjoint de la RNCE a pris contact avec la DCFAP à N'Djamena pour discuter du sujet, en rappelant que les termes de l'accord proposaient un appui et non pas une prise en charge entière du Secteur Faune décentralisé à Fada. Bien que le message ait été bien compris au niveau central à N'Djamena, le Secteur Faune a depuis cessé de prendre part à ces patrouilles. L'Unité Mobile a ainsi continué cette activité de présence et de surveillance avec la GNNT. En mars 2020, la GNNT a été redéployée sur d'autres provinces du pays, ne permettant plus la mise en place d'une collaboration pour le maintien des patrouilles de l'Unité Mobile dans la RNCE. La pandémie de coronavirus a ensuite définitivement mis un terme aux patrouilles et cela jusqu'à ce que la situation s'améliore.

Les discussions avec la DCFAP pour la remise en place d'un Secteur Faune à Fada doivent reprendre. Celles-ci étaient planifiées pour mars 2020, lors de la sélection des écogardes dans l'Ennedi Est, organisée en collaboration avec une représentant de la DCFAP. Malheureusement la sélection a été ajournée plus tôt que prévu et repoussée suite à la pandémie de coronavirus. Nos interlocuteurs, représentant de l'état Tchadien, ont exprimé de manière concomitante, leur engagement à honorer les termes de l'accord signé avec la RNCE.

La RNCE devra relancer les discussions avec la GNNT pour formaliser un accord de partenariat, similaire à celui passé avec la DCFAP, afin de créer les conditions adéquates à la mise à disposition des ressources humaines nécessaire, lesquelles prendront part aux patrouilles de l'Unité Mobile suivant un système rotatif.

L'UTG, en relation avec l'équipe des techniques de la conservation est en train de mener une réflexion sur le système de communication le plus efficace et durable permettant de couvrir l'entièreté de la réserve et sa périphérie. Les technologies PTT ou Inreach sont en cours d'évaluation.

#### **A2.4. Contribuer à élaborer puis à mettre en place un programme de réintroduction des espèces disparues.**

Les premiers travaux réalisés dans le cadre du projet de réintroduction des espèces ont commencé lorsque le Gestionnaire des Projets Spéciaux et Responsable du Suivi Biodiversité a pris part à l'atelier de discussion sur la conservation de l'autruche, dans le cadre de la Conférence du Groupe d'Intérêt Sahélo-Saharien (SSIG) tenu à Tunis en mai 2019.

Ces premiers échanges ont établi une base de travail à partir de laquelle le Département Biodiversité et Conservation a élaboré un plan d'action en collaboration avec un expert vétérinaire de la faune sauvage spécialiste de l'autruche. Ce dernier a rejoint l'Unité Technique de Gestion à Fada en juin 2019 pour évaluer les infrastructures préexistantes, l'habitat et les ressources. L'expert a également passé une journée à Zakouma pour évaluer les conditions sur le terrain et mieux anticiper l'opération

de capture ; les autruches de Zakouma étant vraisemblablement la meilleure population source pour cette opération. Un rapport préliminaire a alors été produit.

Rapidement, l'UTG a profité de ses aller-retours d'approvisionnement vers Abèche, afin d'identifier des fournisseurs de fourrage pour le nourrissage des futures autruches. Certains produits, notamment des vitamines et autres suppléments n'étaient pas disponibles au Tchad et l'équipe s'est alors tournée vers le Centre Zootechnique de Farcha qui a permis l'approvisionnement de la quasi-totalité des produits manquants. Les rations équilibrées pouvaient donc se confectionner entièrement au Tchad.

C'est à cette période que des discussions informelles avec Sahara Conservation Fund (SCF) ont pris forme, sur une mise en commun des efforts pour un projet de réintroduction des autruches dans la RNCE et dans la RFOROA. Ces discussions ont également amené à envisager la réalisation concertée d'un atelier de stratégie pour la protection de l'autruche au Tchad dans le cadre du programme APEF. L'organisation de cet atelier a été pris en charge par le Projet Ouadi-Rime Ouadi-Achim (POROA).

En attendant, le Département Biodiversité et Conservation a finalisé, avec l'expert vétérinaire, un premier plan d'action pour la réintroduction de l'autruche à cou rouge dans l'Ennedi. Ce document a été présenté à SCF au début du mois de juillet 2019 et soumis à Zakouma quelques jours plus tard.

La stratégie choisie était la suivante : capturer des autruchons de 5-10 jours, les transporter en avion jusqu'à Fada où ils seront élevés jusqu'à ce qu'ils aient trois mois. Ils seront ensuite transportés sur un enclos de réhabilitation construit sur le site même de relâché, ils y resteront pendant sept mois. Alors, les oiseaux ne devraient plus être sujets à la prédation et les portes de l'enclos seront ouvertes. Celles-ci donneront sur la plaine herbeuse, un habitat adéquat où l'autruche était régulièrement observée avant son éradication. Les oiseaux continueront d'être suivis et d'être nourris sur des plateformes surélevées (éviter la compétition avec d'autres animaux) et cela jusqu'à ce que les autruches réintroduites soient en mesure de se débrouiller seules.

La Responsable du Suivi Biodiversité et Conservation a visité un élevage d'autruches dans la région Parisienne fin juillet 2019, permettant d'acquérir les premières connaissances techniques en matière d'élevage de ces oiseaux.

En août 2019, quatre vols à faible altitude ont permis d'identifier certains sites propices à la réintroduction des autruches à cou rouge, dont la plaine herbeuse d'Aloba, qui a ensuite été retenue comme le site d'élection et donc de relâché des premiers oiseaux.

L'UTG de la RNCE et de Zakouma, ainsi que l'équipe de SCF se sont réunies à N'Djamena le 25 Septembre 2019 pour discuter et finaliser l'itinéraire technique du projet de réintroduction des autruches. Il a alors été convenu que pendant que la RNCE et la RFOROA prépareraient les infrastructures, le matériel et la nourriture, l'équipe de Zakouma initierait un travail de suivi des nids au début de la saison de reproduction (décembre) en espérant pouvoir 1) localiser les nids et 2) anticiper les dates d'éclosion.

L'itinéraire technique a été présenté dès le lendemain au MEEP et validé lors de l'atelier national de conservation de l'autruche au Tchad, organisé par POROA/SCF à N'Djamena. A l'issue de l'atelier, l'UTG de la RNCE a rencontré un haut cadre de la Province de l'Ennedi Ouest, pour restituer les éléments phares de l'atelier. C'est à cette occasion qu'un haut cadre de l'administration tchadienne a légué la gestion de son enclos et de ses six autruches actuellement à Fada, à la RNCE.

Profitant de son voyage à N'Djamena, l'UTG a visité un élevage d'autruches à cou rouge dans la banlieue de la capitale.

En Septembre 2019, la RNCE et la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim (RFOROA) ont envoyé les responsables de leur projet de réintroduction de l'autruche à Oudtshoorn en Afrique du Sud, capitale mondiale de l'autruche, pour acquérir des compétences techniques en matière d'élevage. Par ailleurs, la RNCE a été informée de la mort (cause inconnue) de l'une des six autruches sauvages encore présentes dans le nord-est de la réserve.



Figure 29 :Arrivée de jeunes autruchons (une semaine) transférés par avion à Fada

Suite à ces informations acquises en Afrique du Sud, l’UTG a su produire un plan de masse pour réorganiser l’enclos des autruches de Fada de telle sorte que l’élevage d’autruchons et la reproduction des adultes soient possibles. La future ferme a été appelée Sougounaw, signifiant ‘pour les autruches’ en langue locale Gorane.

Sous les conseils d’un nutritionniste Sud-Africain spécialisé dans l’élevage de l’autruche, le Département Biodiversité et Conservation a calculé des rations alimentaires adaptées aux produits trouvés au Tchad. Par ailleurs, l’UTG et SCF ont travaillé ensemble pour faire construire sur mesure, au Niger, un broyeur à marteaux. Celui-ci a ensuite été transporté au Tchad et a permis la préparation des rations alimentaires des autruches, selon le régime établi par le nutritionniste.



Figure 30 : Coloquinte sauvage coupées en morceaux par le gardien de la ferme Sougounaw

Dès Janvier 2020, un champ de Luzerne a été labouré et semé au sein de l'enclos afin de fournir une alimentation riche en protéine aux autruchons. Des abris nocturnes ont été construits et équipés d'un système de chauffage infra-rouge. Des murs opaques ont été érigés afin de limiter l'observation de la silhouette humaine par les autruches.

Les premiers signes de reproduction ont été observés en Janvier dans le Parc National de Zakouma, grâce à un suivi régulier des animaux par l'UTG du Parc. Néanmoins, il était impossible d'anticiper la date d'éclosion. Rapidement, l'UTG de Zakouma a pu localiser trois nids d'autruches pendant des vols de surveillance quotidiens en appui à l'équipe anti-braconnage sur le terrain. Ces nids ont ensuite été suivis pour planifier la capture des autruchons qui seront ensuite transférés vers la RNCE et la Réserve de Faune de Ouadi-Rime Ouadi-Achim, en association avec le Sahara Conservation Fund (SCF), un de nos partenaires de conservation au Tchad.



Figure 31 : Arrivée de jeunes autruchons à la ferme Sougounaw

Pendant ce temps, au cours du mois de janvier, les rations appropriées pour les oiseaux de 0 à 3 mois ont été préparées et stockées dans le magasin nouvellement construit sur la propriété. Des mangeoires, des abreuvoirs et des espaces d'ombrage ont également été construits.

Le vétérinaire affecté à ce projet de réintroduction est revenu au Tchad en février 2020 pour assister l'UTG pendant la capture et le transport des autruchons. Il a pu apporter les produits vétérinaires nécessaires en cas de problème sanitaire lors de l'opération de capture, de transport et de l'élevage.

Les UTG du Parc National de Zakouma et de la RNCE, ainsi que le Sahara Conservation Fund (SCF), ont synchronisé leurs actions. Ils ont ainsi permis la capture et la translocation de 34 autruchons (nés de deux différentes pontes) dans la RFOROA (17) et la RNCE (17). Les oiseaux ont étonnamment bien voyagé dans le Cessna 182 et se sont rapidement adaptés à leur ration équilibrée préparée sur place. Ils ont été vaccinés contre la maladie Clostridium et contre la maladie de Newcastle. Malheureusement, sept sont décédés au cours de leur première semaine (quatre dans la RFOROA et trois dans la RNCE) en raison de problèmes neurologiques, d'infections à Clostridium, d'infestations au tænia, d'un accident de transport et potentiellement d'un affaiblissement général suite à la contraction de la maladie Newcastle (le vaccin n'aurait pas encore eu le temps de faire leur effet). Les autres autruchons semblent bien se développer, avec l'espoir qu'ils atteignent trois mois d'âge, le seuil de développement considéré critique. L'UTG du Parc National de Zakouma a cessé de surveiller les nids, l'opération est terminée pour cette année et sera répétée l'année prochaine.

La construction de l'enclos de réhabilitation dans la plaine d'Aloba est en suspens suite à la pandémie de coronavirus et la restriction des mouvements dans l'ensemble du pays.

Au cours du second semestre 2020 débiteront les travaux préparatoires pour la réintroduction d'autres espèces phares (oryx, addax). Ils consisteront à identifier des zones propices à l'accueil de ces espèces et à l'établissement de protocoles avec les institutions et partenaires pouvant fournir des spécimens pour le rétablissement de populations viables.

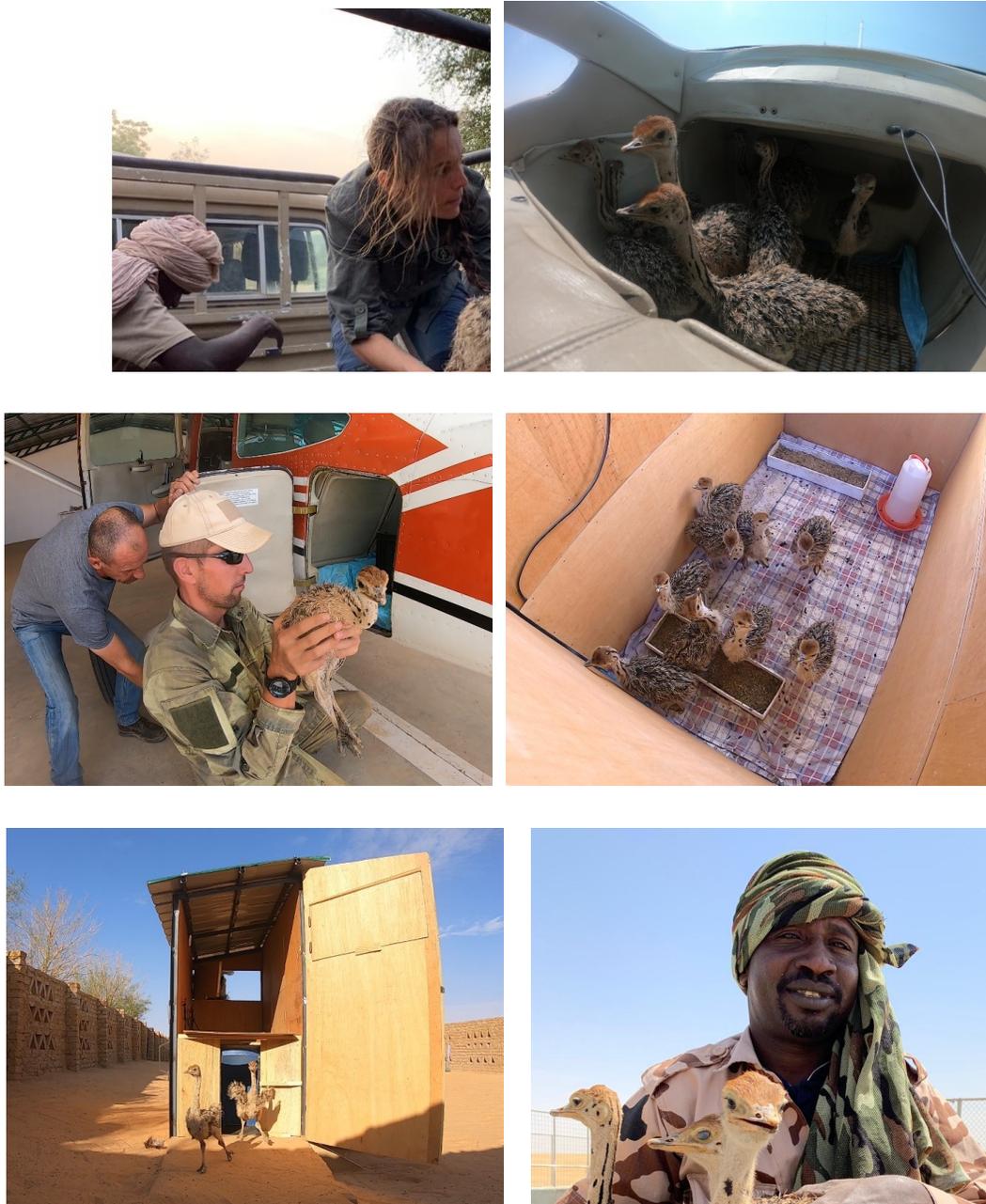


Figure 32 : Série de photos illustrant le processus de translocation des autruchons de Zakouma à Fada. a) capture d'autruchons à Zakouma, b) autruchons transportés en Cessna 182, c) arrivée en avion des autruchons à Fada, d) réveil des autruchons après une nuit en abris chauffé, e) sortie des autruchons de leur abris une fois le soleil levé, f) adaptation des autruchons à leur nouvel environnement

### **EXTRANT 3 : Un processus de développement durable et de valorisation des ressources naturelles de la RNCE est mis en œuvre.**

La RNCE ne touche actuellement aucun revenu de l'écotourisme (IND. 1). Les projets de développement communautaire viennent tout juste de débiter, aucun élève scolarisé ne bénéficie encore de formation en éducation environnementale (IND. 2). Aucun hectare de palmeraie n'a été réhabilité à Fada (IND. 3) et aucune culture maraîchère n'a été produite (IND. 4).

Une position internationale d'Adjoint au Chef de Département Développement Communautaire a été créée et entièrement financée par la Dutch Postcode Lottery. La candidate recrutée a rejoint l'équipe de la RNCE au début du mois de février 2020. Après une induction dans le Parc National de Zakouma, les premières semaines dans la RNCE ont été consacrées à rencontrer les autorités locales et à comprendre la réalité sur le terrain. Le plan de travail du département a ensuite été présenté au directeur de la RNCE et au directeur régional d'AP-Chad. Les principales composantes pour 2020 seront les suivantes : 1) Maraichage/agroforesterie, 2) Éducation Environnementale, 3) La mise en place d'un projet pilote « Ecole les Petits Mouflons », 4) Gestion des déchets et 5) Soutien aux activités du département Conservation et Biodiversité. Le volet qui couvre toutes questions portant sur l'élevage et la gestion des pâturages sera abordé en 2021.

En février 2020, cinq zones clés dans la réserve (trois dans la partie occidentale et deux dans la partie orientale) ont été identifiées pour la mise en œuvre des activités de développement communautaire pour l'année calendaire 2020. Les zones clés ont été sélectionnées en fonction de leur position géographique au sein de la réserve et de leur implication passée et future dans les activités du département Conservation et Biodiversité. Cette approche assure un alignement constant et un soutien mutuel entre les initiatives de conservation et celles de développement.

#### **A3.1. Mener une étude sur les modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources naturelles par les communautés sédentaires et nomades de la RNCE.**

Contexte : Cette étude de 45 jours a été réalisée en mars 2019 en partenariat avec l'ONG APIDEL et le programme PASTOR qui ont mobilisé leurs propres experts pour appuyer la Réserve lors de la réalisation des enquêtes dans le Massif de l'Ennedi. Cette association s'inscrit dans le protocole de collaboration, établi avec les structures associées, dont APIDEL fait partie. Les résultats de l'étude ont été présentés lors de deux ateliers de restitution, un à Fada, le 09 avril 2019 et un second à N'Djamena, le 17 avril 2019, impliquant notamment les cadres du MEEP.

Nouvelles actions : Un rapport final incorporant les commentaires émis lors des ateliers de restitution a depuis été produit. L'étude conclue sur une augmentation de la pression exercée sur les ressources naturelles de l'Ennedi. Les pâturages sont progressivement grignotés par d'autres systèmes d'élevage non traditionnels, qui imposent leur présence et s'accaparent l'espace. L'eau devient payante en plusieurs endroits, ouvrant la voie à la privatisation des droits d'accès à une ressource vitale à tous. L'exploitation du bois dépasse aujourd'hui les besoins domestiques et familiaux d'antan. Il existe aussi le risque de voir les exploitations d'or artisanales et anarchiques de ces dernières années, être prises d'assaut par des sociétés agréées par l'Etat. L'étude a également montré l'absence de service de santé ainsi que le manque de centres d'éducation (écoles, lycées, centres de formation) sans lesquels les espoirs de développement ne parviendront que difficilement à se définir comme des actions durables. Le rapport final de l'étude est fourni en pièce jointe 4.

#### **A3.2. Mettre en œuvre un programme de développement écotouristique responsable.**

Contexte :

Les efforts de mise en œuvre d'un programme de développement écotouristique responsable ont commencé dès le premier trimestre de l'année 1 en travaillant avec le Ministère du Développement Touristique, de la Culture, et de l'Artisanat (MDTCA), dans le but de mettre sur pieds une « Task

Force Tourisme (TFT) ». L'objectif étant d'animer, en commun avec tous les acteurs directs et indirects concernés, le processus d'élaboration d'un Plan de Développement Touristique (PDT) pour la RNCE.

Une mission de terrain d'une semaine dans l'Ennedi et trois réunions à N'Djamena ont été menées en vue de l'élaboration du PDT.

#### Nouvelles actions :

Le 07 mai 2019, un schisme se crée dans la TFT au cours de la quatrième réunion de travail tenue à N'Djamena. La séance est ajournée. Cinq jours plus tard, une cinquième réunion a pris place et a permis la rédaction du PDT jusqu'à sa 44<sup>ème</sup> page. Trois jours plus tard, une sixième réunion a commencé. Les désaccords se sont intensifiés et la séance a, à nouveau, été ajournée.

L'élaboration du PDT a donc été reporté jusqu'à ce que les membres du groupe de travail sur le tourisme parviennent à un accord. Entre temps, l'UTG a cependant continué à échanger avec le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) et le Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat (MDTCA) mais aussi l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) et les opérateurs touristiques privés afin d'envisager des solutions viables qui garantiront une vision commune du développement du tourisme durable dans la RNCE.

La nécessité de rédiger un Plan de Développement Touristique pour la RNCE a été rediscutée lors du Conseil d'Administration du 10 décembre 2019. Le Conseil a décidé de réunir toutes les parties prenantes dans un espace neutre, en présence d'un modérateur impartial, pour reprendre le dialogue et aller de l'avant avec un plan consensuel respectant les prérogatives de toutes les parties concernées.

L'UTG a repris la rédaction du PDT au mois de mars 2020. L'objectif étant de soumettre une première proposition au prochain Conseil d'Administration.

### **A3.3. Mettre en œuvre un programme d'éducation environnementale.**

#### **Education Environnementale**

En février 2020, le Département Développement Communautaire a pris contact avec un consultant international pour la mise en œuvre d'un programme d'Education Environnementale dans les écoles primaires ciblées. Un maximum de six écoles participera initialement dans le programme d'Éducation Environnementale. Ce nombre réduit d'écoles est dû à la qualité souhaitée du programme. Les écoles seront sélectionnées sur la base des compétences et de l'engagement des enseignants. Compte tenu de ces critères, un effort sera fait pour qu'au moins une école par zone clé participe au programme.



Figure 33 : Ecole primaire à Nohi, sélectionnée pour le programme d'Éducation Environnementale

Le processus d'intégration d'un programme d'Education Environnementale dans les écoles primaires nécessite que le consultant international réalise les quatre phases suivantes : 1) Observation et consultation initiale des acteurs sur le terrain, 2) Conception des modules (à distance) qui viendront compléter le programme d'éducation environnemental national, 3) Développement et révision participatif des modules développés et 4) Formation des enseignants et intégration finale des modules dans le programme d'enseignement scolaire. Un système d'incitation annuel pour les enseignants sera mis en place afin de garantir leur implication à long terme, leur engagement et la qualité de leur enseignement. En outre, un programme de formation pour les enseignants sur les sujets "standards" du programme scolaire sera également mis en place afin que les enseignants tirent profit, aussi sur le plan professionnel, de leur participation au programme d'Education Environnementale de la RNCE. Le plan de travail initial prévoyait que le consultant mette en place la première phase de ce programme en mai. En raison de circonstances imprévues causées par le Coronavirus, ces travaux sont annulés et reportés jusqu'à ce que la mobilité puisse être rétablie en toute sécurité.

### **Scolarisation des enfants**

En mars 2020, le Département Développement Communautaire a réalisé une cartographie des ménages dans le village d'Aloba, à l'issue de laquelle 65 maisons ont été géoréférencées. Une enquête auprès de 35 personnes, dont 49 % femmes et 51 % hommes, a également été réalisée. Ces données permettront de déterminer un site adéquat pour la mise en place d'une école primaire communautaire, et d'établir un calendrier et des horaires de travail en harmonie avec le style de vie traditionnel. Aloba se trouve dans la province de l'Ennedi Est et est située dans la partie sud de la RNCE. Elle fait partie des cinq zones clés de la réserve qui ont été identifiées pour la mise en œuvre d'activités de développement communautaire en 2020. L'environnement naturel d'Aloba, caractérisé par une vaste plaine herbeuse, a amené le département Conservation et Biodiversité à l'identifier comme lieu favorable à la réintroduction des autruches à cou rouge. L'extrémité nord de la plaine herbeuse est habitée par une communauté permanente semi-pastorale qui exploite principalement la partie nord-est de la plaine pour le pâturage des animaux. L'interaction entre homme-autruche sera donc inévitable une fois que les oiseaux seront relâchés. Pour que cette interaction soit comprise, gérée et non

conflictuelle, il est devenu primordial que le Département Développement Communautaire s'implique depuis le début.

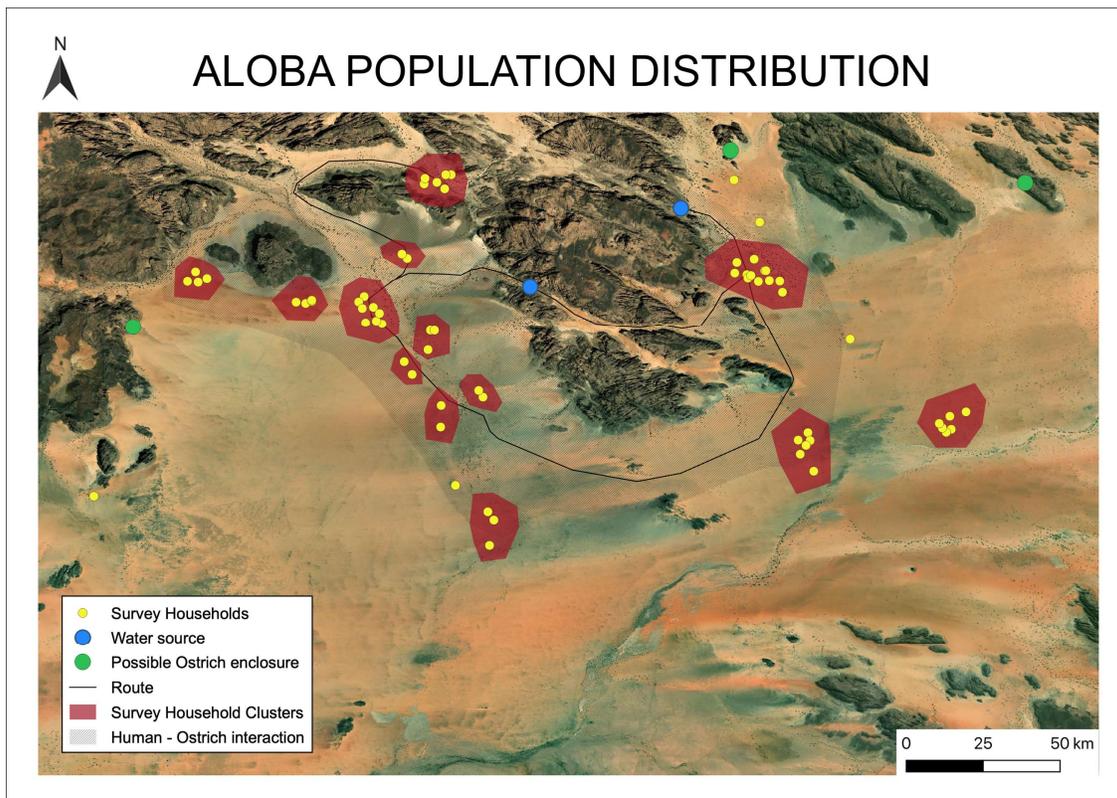


Figure 34 : Carte de la répartition des ménages à Aloba avec la zone de la plaine herbeuse sujette aux interactions homme-autruche

Le dialogue avec la communauté a été initié dès la phase initiale de planification, puis une approche qui concilie conservation, développement et réorientation des comportements à travers l'éducation environnementale a été mise en place. Nombreuses discussions avec la communauté ont fait ressortir l'absence d'une école et la nécessité pour les enfants d'être scolarisés. Après vérification de ces besoins, une visite officielle auprès du gouverneur de l'Ennedi Est, basé à Amdjarass, a été organisée pour présenter les besoins de la communauté d'Aloba et proposer un éventuel plan de réponse. Suite à cette visite, le projet d'installer une école primaire à Aloba a été approuvé et formalisé par la rédaction et la signature d'un protocole d'accord entre la RNCE et le chef de canton d'Aloba. Ce document est fourni en pièce jointe 5. Environnement et éducation sont deux mots qui expriment fortement la double approche adoptée par le département de Conservation Communautaire. L'école primaire d'Aloba répondra non seulement aux besoins de développement de la communauté, mais deviendra aussi une plateforme pour la création d'un groupe de soutien pour la conservation dans lequel les gens comprennent et protègent les bénéfices associés à la RNCE, ainsi que d'initiatives telles que le projet de réintroduction de l'autruche à cou rouge.

Un protocole de collaboration entre le RNCE et l'ASDNO (Association de Développement de NOhi) est en cours d'élaboration afin de fixer les termes de la collaboration qui garantira l'affectation d'un enseignant à l'école d'Aloba et la prise en charge du paiement par l'ASDNO, la RNCE paiera les indemnités de l'enseignant. L'étape suivante prévoit la construction de l'école par la communauté d'Aloba elle-même.

**Gestion des déchets**



Au cours des mois de juin et juillet 2019, l'UTG a procédé à une évaluation préliminaire de la stratégie de développement de la commune de Fada. L'évaluation a également montré qu'un projet de gestion des déchets à Fada nécessiterait des efforts à long terme et un engagement ferme de la municipalité.

Le premier plan d'action proposé pour le projet de gestion des déchets dans la ville de Fada a été élaboré et sera bientôt présenté au maire de la ville afin que les deux parties développent le document ensemble. En avril, le Département Développement Communautaire a commencé une analyse qualitative et quantitative sur la situation actuelle des déchets à Fada. Les résultats de cette étude initiale seront utilisés pour ajuster la première version du plan d'action.



Figure 35 : Fosse à déchets à Fada à ciel ouvert, février 2020

La mise en œuvre de ce plan d'action est une étape cruciale pour apporter, de manière progressive et graduelle, des améliorations aux conditions environnementales et hygiéniques de la ville de Fada. En parallèle, un travail continu de sensibilisation de la communauté sera réalisé afin de mettre rapidement en place des actions nouvelles, comme de nouveaux mécanismes d'élimination des déchets suivant un protocole structuré et respectueux de l'environnement. À moyen et long terme, l'objectif sera vraisemblablement de mettre en place 1) un système d'incinération et d'élimination final des déchets, et 2) des lignes de conduite visant à réduire la production de déchets, et à accroître le recyclage et la réutilisation lorsque cela sera économiquement durable. La gestion des déchets est un service et une responsabilité importante de la municipalité. C'est pourquoi, la RNCE appuiera la commune de Fada dans la planification, la mise en place et l'application de ce programme de gestion des déchets. Toutes les actions et les décisions seront prises par les deux parties prenantes et, bien que la RNCE dispose d'un budget pour la mise en œuvre globale de ce projet, la commune devra, dans la mesure du possible, collaborer en allouant des ressources humaines et financières. Le transfert des responsabilités de la RNCE à la commune se fera très progressivement, afin d'assurer la durabilité de cette action.

#### **A3.4. Développer un programme de réhabilitation de la palmeraie et de production maraîchère à Fada.**

L'évaluation préliminaire de la stratégie de développement de la commune de Fada, réalisée en juin et juillet 2019, a également impliqué des visites à la palmeraie et au jardin potager, qui ont révélé des opportunités intéressantes pour développer de petits projets générateurs de revenus avec des groupes préexistants de femmes. Ce premier travail exploratoire a introduit plusieurs nouvelles idées qui pourraient donner aux femmes les moyens de créer de petites entreprises, de renforcer l'engagement communautaire, de développer leur créativité ainsi que leur imagination.

Au cours du premier trimestre de 2020 le département Développement Communautaire a travaillé sur la mise en œuvre d'un projet de maraîchage à Fada. L'objectif principal du projet est de constituer un nouveau groupement de femmes et de le former aux techniques maraichères adaptées à l'écosystème de l'Ennedi. Le résultat attendu est de voir ces femmes former les membres de leurs propres groupements aux techniques acquises. En février, la mairie de Fada a mis à disposition du Département Développement Communautaire le jardin communal de Fada qui couvre une superficie de 2,75 ha. Cette action sera formalisée à travers un protocole d'accord qui a été rédigé et est en phase de signature<sup>3</sup>.

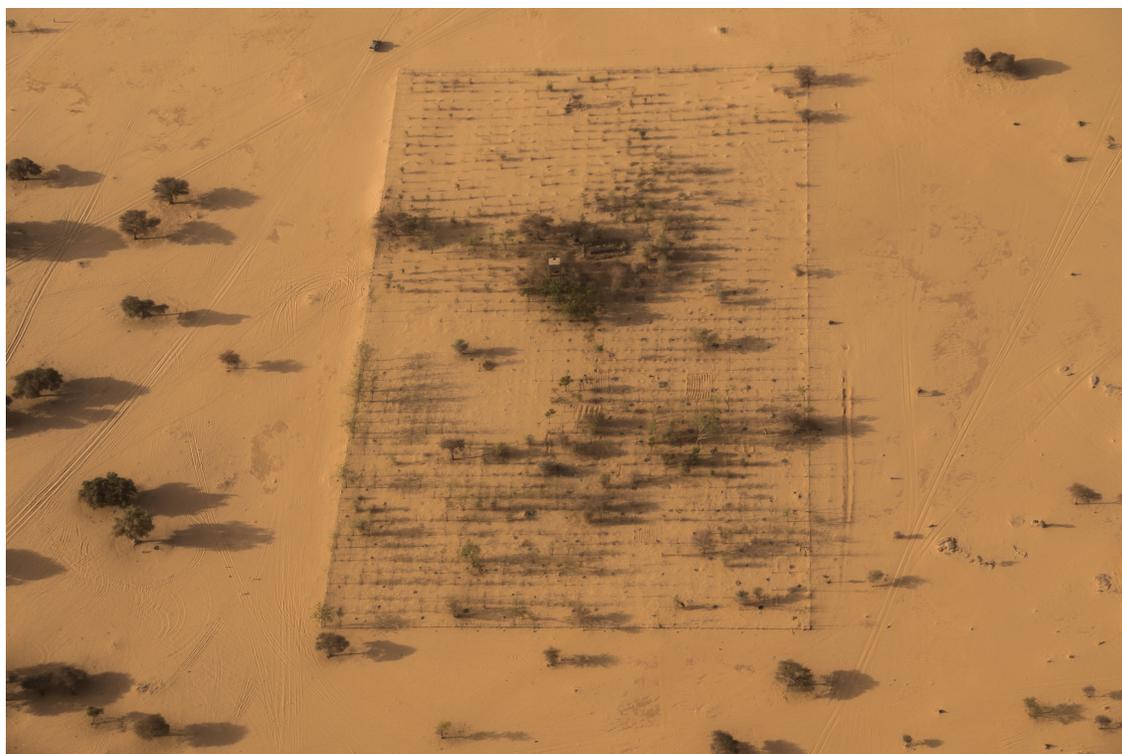


Figure 36 : Jardin communal de Fada avant la mise en gestion à la RNCE, mars 2020

Dans la mémoire de certaines personnes, le jardin communal de Fada était autrefois un espace vert et productif. Aujourd'hui, ce même jardin est abandonné et dégradé. Les infrastructures pour l'approvisionnement en eau sont endommagées, les acacias sont desséchés, et les chameaux et les chèvres peuvent circuler librement. La RNCE s'engage à valoriser l'espace du jardin et ses infrastructures. L'objectif de l'espace sera défini par les résultats d'une étude de faisabilité qui évaluera les capacités du terrain. Si le terrain le permet, la priorité sera donnée à la mise en œuvre d'un projet de maraîchage. Pour cette étude préliminaire, le Département Développement Communautaire a pris contact avec une entreprise franco-tchadienne spécialisée dans les études de sols et de faisabilité. Cette

<sup>3</sup> Au moment de la rédaction de ce document, le protocole entre la RNCE et la mairie de Fada est signé. Celui-ci est fourni en pièce jointe 6.

activité sera réalisée dès que la pandémie de coronavirus sera contenue, permettant ainsi des déplacements nationaux et internationaux.

Le 21 février 2020, le Département Développement Communautaire a rencontré 15 groupements préexistants de femmes à Fada pour présenter le projet de maraichage. Les critères et le processus à suivre pour la mise en place du groupement de femmes qui suivra la formation technique proposée par la RNCE, leur ont été présentés. Les critères en question seront les suivants :

- Le groupement de femmes nouvellement constitué est indépendant des ceux préexistants à Fada (environ 15) ;
- Le groupement sera composé d'au moins une représentante de chaque groupement préexistant ainsi que d'autres femmes qui ne font actuellement partie d'aucun groupement mais qui pratiquent le maraichage ;
- Le nombre total de membres sera défini par l'étude initiale de faisabilité et sera basé sur la capacité de production du jardin ;
- L'élection des membres du groupement sera sous la responsabilité de chaque groupement de femmes préexistants à Fada. Par ailleurs, un nombre prédéfini de places sera réservé aux femmes qui ne font partie d'aucun groupement mais qui pratiquent le maraichage ;
- Tous les produits cultivés dans les limites du jardin seront à la disposition et à l'usage exclusif de la ou des femme(s) responsable(s) de la parcelle de terre produisant ces produits.

La rencontre a été bien perçue par tous les participants (28 femmes et 4 hommes). La vision et les objectifs de la RNCE à travers ce projet ont été clairement définis et compris.

Il est important de souligner que dans la situation actuelle, avec la pandémie de coronavirus, la RNCE est dans l'incapacité de continuer le développement de ce projet. Toutes les activités reprendront une fois la situation débloquée et qu'il sera possible de s'approvisionner en matériel en toute sécurité.

**EXTRANT 4 : Des cadres de concertation sont créés et sont fonctionnels, les ressources naturelles et patrimoniales ainsi que les modes de vie des populations sédentaires et nomades de la RNCE sont mieux sécurisés.**

La RNCE est un membre officiel du CPA de l'Ennedi Ouest, mais celui-ci ne se réunit plus (IND. 1). Les autres indicateurs (IND. 2 et 3) de l'extrait 4 ne peuvent être actualisés à ce jour. Les valeurs sont, par conséquent, identiques à celles de référence.

**A4.1. Créer, développer et animer le soutien des populations locales à la Conservation.**

À ce jour, la RNCE n'a pas les ressources nécessaires pour mobiliser régulièrement du personnel dans les villages de la réserve et faciliter le transfert d'information entre la réserve et les communautés. Afin de palier partiellement à ce manque, l'Unité Mobile consacre du temps, au cours de chaque patrouille, à l'échange d'informations avec les représentants du pouvoir administratif, politique et coutumier de chaque village traversé. Par ailleurs, les responsables de mission se présentent systématiquement aux autorités lors de leur déplacement dans la réserve, créant ainsi les conditions propices au dialogue, afin de prendre note des attentes des communautés et répondre aux questions soulevées.



Figure 37 : Gardien de la ferme Sougounaw « pour les autruches » entrain de préparer les rations alimentaires

La RNCE participe à l'augmentation des emplois locaux directs et indirects, temporaires et permanents (25), à travers la sous-traitance de nombreuses activités, et injecte ainsi des flux monétaires dans l'économie locale. Les chantiers de construction, principalement à Fada, nécessitent la contractualisation d'ouvriers, maçons, soudeurs et électriciens. Certains mois ces activités permettent la création de nombreux hommes-jours (>500) en opportunités d'emplois. Les études avec pièges photographiques offrent aussi la possibilité aux communautés de travailler tout en prenant part à des activités de suivi environnemental. Pour chaque étude de 90 jours, deux gardiens identifiés par le Chef de Canton sont recrutés pour réaliser un suivi hebdomadaire du matériel et sensibiliser les habitants au projet. L'arrivée des autruchons à Fada a aussi nécessité le recrutement de deux personnes qui sont responsables du gardiennage de la propriété, du nourrissage et de la surveillance des oiseaux, de l'entretien des enclos et de l'arrosage de la luzerne et des arbres fruitiers. Pendant plusieurs mois, le Secteur Faune du MEEP et la GNNT ont, avant leur délocalisation (respectivement septembre et mars), pu prendre part aux patrouilles menées par l'Unité Mobile et ainsi participer aux activités de sensibilisation et de surveillance dans la réserve en échange d'une contrepartie financière. Enfin, le personnel d'appui grandit symétriquement à l'Unité Technique de Gestion grandit. Gardiens, chauffeurs, cuisiniers et jardiniers participent activement au développement du projet. Aujourd'hui la RNCE compte un total de 32 employés basés au bureau de N'Djamena mais principalement à celui de Fada.

La RNCE s'efforce d'améliorer les mécanismes de travail afin de permettre aux autorités administratives, politiques et coutumières de participer à différentes réunions de planification, de telle sorte que le pouvoir de décision au niveau provincial se sentent considéré, concerné et écouté. Quinze recommandations ont été formulées lors des deux derniers Conseils de Gouvernance (30/05/2019 et 01/11/2019), parmi lesquelles neuf ont été approuvées lors des deux Conseil d'Administrations qui ont suivi (07/06/2019 et 10/12/2019). Les travaux de développement communautaire planifiés à Fada sont réalisés en étroite collaboration avec le Maire de la ville, et les détails de la collaboration sont détaillés dans un protocole d'accord signé par les deux parties prenantes. Les décisions seront systématiquement prises en commun accord avec la ville. Le projet de réintroduction des autruches implique la construction et la gestion d'un enclos dans la commune de Fada, ce projet est réalisé en collaboration avec la commune et les détails du partenariat sont détaillés dans un protocole d'accord.

Le Département Communautaire prévoit d'appuyer la Délégation de la santé affectée à la ville de Fada dans ses activités de sensibilisation de la population à la pandémie mondiale de COVID19. Les objectifs visés seront de former les médecins sur la maladie en question : son origine, son évolution, les mécanismes de contamination et les mesures de préventions. Un power point sera mis au point avec les médecins afin de continuer la formation auprès d'autres acteurs. Parmi eux, les militaires qui pourront ainsi transmettre leurs connaissances nouvelles au-delà de notre zone d'action. La RNCE se rapprochera aussi de l'Association des Jeunes de Fada pour identifier des volontaires qui souhaiteront participer aux activités de sensibilisation. Ces volontaires seront formés et dispatchés en petits groupes à travers la ville afin d'expliquer à la population les risques encourus et les mesures de prévention à suivre. La RNCE produira également quarante stations de lavage de main qui seront remises au Gouverneur de la Province de l'Ennedi Ouest. La Province se chargera ensuite de distribuer ces stations dans différentes localités de la Réserve. Enfin, la RNCE se rapprochera de la station radio afin de proposer des messages de sensibilisation avec pour objectif leur transmission pendant toute la durée de la pandémie<sup>4</sup>.

#### **A4.2. Contribuer à la création et dynamiser des cadres de concertation multi-acteurs pour une gestion adaptative de la RNCE.**

Depuis la nomination de La RNCE en tant que membre officiel du Comité Provincial d'Action de l'Ennedi Ouest (selon l'arrêté additif du 27 décembre 2018) le Directeur Adjoint de la réserve a pris part à toutes les réunions mensuelles. Néanmoins, depuis Septembre 2019, aucune réunion du CPA n'a été organisée par le Gouverneur ni donc tenue. Un plan de relance va être développé pour raviver ce comité. Le Gouverneur de l'Ennedi Ouest est entièrement favorable.

<sup>4</sup> Au moment de la rédaction de ce rapport, l'ensemble de ces activités est déjà en cours de réalisation.

La mise en place des Comités de Gestion des Ressources Naturelles (regroupant les signataires des futures conventions locales pour la mise en place de zones de gestion concertée) devrait découler du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG), établi pour une durée de dix ans par l'Unité Technique de Gestion (UTG) avec l'appui d'un consultant international externe, donnant une vision de long terme et les grandes orientations stratégiques. La première réunion de travail visant à mettre en place les fondations du futur PAG était prévue fin mars 2020 avec la Responsable Recherche du siège APN en Afrique du Sud. La pandémie mondiale de coronavirus a entraîné l'annulation de cet atelier de travail ayant pour objectif l'établissement d'une stratégie long terme et durable pour la réserve. Cet atelier de travail sera reprogrammé dès que la situation sanitaire le permettra.

Les premiers Comités de Gestion seront mis en place au fur et à mesure de l'avancée des projets constituant la charpente des Départements Biodiversité Conservation et de Développement Communautaire (projets de réintroduction, projets d'éducation environnementale en sont deux exemples).

#### **A4.3. Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion des ressources naturelles de la RNCE.**

##### Contexte :

Les résultats du suivi écologique des crocodiles ont mis en exergue l'urgence de proposer des actions de protection, une cause à laquelle les populations locales sont sensibles. Les résultats d'une enquête réalisée par l'UTG montrent que les chameliers, ainsi que les femmes qui collectent l'eau dans la Guelta ne sont pas réfractaires à l'idée d'adapter leurs usages si la RNCE proposait des solutions alternatives. Des réflexions autour de la construction d'un puits dans le village d'Archeï, afin de diminuer la présence des hommes dans la Guelta ont été initiées et pourraient faire l'objet d'une première convention locale dans la RNCE.

##### Nouvelles actions :

La signature d'un protocole de collaboration avec la commune d'Aloba en ce qui concerne l'attribution d'un terrain pour la construction d'un enclos de réhabilitation des autruches et l'appui de la RNCE pour la construction d'une école primaire communautaire sont les prémices d'une première convention locale. Le succès du projet de réintroduction des autruches dans la plaine d'Aloba dépend de l'engagement de la communauté à respecter certaines règles qui permettront aux oiseaux de recoloniser le territoire sans risque pour eux ni pour la population. C'est pourquoi le projet de mise en place d'une école primaire « Sougounaw » dont le programme scolaire intégrera des modules d'éducation environnementale est réalisé en tandem. Cette approche assure un alignement constant et un soutien mutuel entre les initiatives de conservation et celles de développement.

Le développement d'un Projet Spécial pour l'amélioration de la conservation des crocodiles de la Guelta d'Archeï constitue le cadre de travail pour la mise en place d'une convention locale avec les communautés d'Archeï et de Nohi. L'étude anthropologique approfondie auprès des communautés cibles (Archeï et Nohi), qui devrait être réalisée en amont de tout projet de translocation selon les conseils du Groupe Spécialiste des Crocodiles de l'IUCN, permettra de comprendre les modes d'utilisation actuels de l'espace et des ressources naturelles et de proposer un plan de gestion adéquat et réaliste, prenant en compte le style de vie traditionnel local. Ce serait sur la base de ces informations que les détails d'une convention locale pourraient être établis, avec pour objectif la conservation de l'équilibre de cet écosystème fragile, l'amélioration de la santé et le maintien des ressources naturelles dont les pâturages.

#### **A4.4. Créer des zones de gestion concertée, assurant les droits sur les ressources naturelles mais protégeant les hot-spots de biodiversité de possibles impacts anthropiques négatifs.**

La plaine herbeuse d'Aloba d'une part et la Guelta d'Archeï et les gueltas du Ouadi Nohi d'autre part seront vraisemblablement les premières zones de gestion concertée qui seront mises en place par African Parks dans la RNCE. Ces zones ont été sélectionnées pour leur intérêt écologique majeur, parce qu'elle se situent à proximité de communautés influentes et enfin parce qu'elles accueillent des projets phares de la réserve (e.g. la réintroduction des autruches). La gestion concertée sera la mise en pratique des conventions locales signées au préalable par la RNCE et les communautés ciblées. La création de zones de gestion concertée est prématurée en l'absence de mécanismes pour assurer le respect des nouvelles règles imposées (opérationnalisation préalable du Département « Application de la Loi ») et de la définition finale des limites de la réserve.

**EXTRANT 5 : Le patrimoine archéologique et le patrimoine culturel ancien et contemporain de la RNCE sont mieux connus, préservés et mis en valeur en tant que biens matériels et immatériels.**

Deux cents sites d'art rupestre préalablement répertoriés sont géoréférencés (IND. 1). Aucun ne fait encore l'objet de mesures de protection (IND. 2).

Au fur et à mesure de ses missions sur le terrain, l'UTG continue d'enregistrer certaines informations archéologiques dans une base de données géo-référencées. Ces informations acquises de manière anecdotiques restent insuffisantes, c'est ce qui a motivé la signature d'un protocole de collaboration avec la Sapienza Università di Roma (structure associée) au cours du premier trimestre de l'année 2. Le Département Archéologie doit être mis en place au cours de l'année 3, durant laquelle l'université associée appuiera et conseillera scientifiquement l'UTG pour l'aider à implémenter les activités d'étude, de préservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique de la RNCE<sup>5</sup>. Ensuite, une mission archéologique sera mise sur pied pour effectuer l'inventaire du patrimoine archéologique (activité A5.1). Enfin, la RNCE mettra en place un programme de sécurisation des sites archéologiques prioritaires (activité A5.2) et mettra en valeur le patrimoine culturel ancien et contemporain (activité A5.3). La pandémie de coronavirus et l'impossibilité pour le personnel et les consultants internationaux d'entrer dans le pays viendront certainement retarder la mise en place de ce Département au cours de l'année 3.

---

**2.3. Matrice-cadre logique à jour** *(présentée en annexe 1, à la fin de ce rapport)*

**2.4. Liste des marchés de plus de 60.000 €**

- Services : Aucun
- Travaux : Aucun
- Fournitures : Aucun

**2.5. Veuillez fournir un plan d'action mis à jour** *(présenté en annexe 2, à la fin de ce rapport)*

---

<sup>5</sup> Au moment de la rédaction de ce rapport, un contrat de consultance est préparé et l'annonce de recrutement est sur le point d'être circulée.

### 3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

---

**3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées) ? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.**

#### 3.1.1. Relation avec la DCFAP du MEEP

APN poursuit sa collaboration étroite et efficace avec le MEEP, l'Administration de tutelle telle que définie dans l'accord de partenariat entre le Gouvernement du Tchad et APN, et plus particulièrement avec la DCFAP.

Le protocole d'appui aux services centraux a été renouvelé en mars 2020.

Un effort concerté a été fourni pour appuyer le dossier de création de la RNCE. Ces échanges se sont intensifiés en vue de réviser le Décret de création signé le 06 février 2019. Le Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux du MEEP et l'UTG ont consacré quelques jours du mois d'avril de 2019 à travailler ensemble sur les articles contradictoires du Décret qui nécessitent modification. Le Directeur Adjoint a depuis personnellement suivi le dossier en question grâce à des échanges récurrents et de confiance avec le MEEP.

Bien que la *Task Force Tourisme* n'ait pu aboutir à la rédaction d'un Plan de Développement Touristique pour la RNCE, la réserve a continué à échanger avec le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) et le Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat (MDTCA) mais aussi l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) et les opérateurs touristiques privés afin d'envisager des solutions viables qui garantiront une vision commune du développement du tourisme durable dans la RNCE.

Le bureau de la RNCE à N'Djamena a réussi à maintenir un dialogue constant avec le MEEP pendant la période de suspension des activités de sélection et de formation des futurs écogardes. C'est grâce à ce lien qu'un consensus a finalement été trouvé et a permis de débloquer la situation paralysante.

La réserve travaille toujours à créer les conditions adéquates afin de permettre au MEEP et aux autorités locales de prendre part aux activités phares de la réserve. En effet, un membre de la GFF a rejoint l'équipe de trois instructeurs pour le premier processus de sélection des futurs écogardes, tenu à Fada en juillet 2019. Un membre de la DCFAP a pris part à la mission de terrain de mars 2020 au cours de laquelle dix candidats de l'Ennedi Est ont été sélectionnés pour suivre la future formation des écogardes. Le gouverneur de l'Ennedi Ouest et des représentants du gouvernorat ont été impliqués dans les activités de pose des colliers sur les gazelles Dorcas et les mouflons à manchettes (explication de la mission en présence de toute l'équipe, vol en Cessna en support à l'hélicoptère). Le deuxième suivi ornithologique était planifié de manière à intégrer deux binômes de travail dont un constitué de deux ornithologues du MEEP, malheureusement la pandémie de coronavirus a amené la réserve à annuler cette mission et à la repousser à Septembre 2020.

La RNCE n'a pu continuer son travail collaboratif avec 1) le Secteur Faune détaché du MEEP à Fada suite au départ de ses représentants en septembre 2019, ni avec 2) la GNNT suite à la relocalisation des hommes en mars 2020, pour la mobilisation d'une patrouille de présence et de surveillance nommée l'Unité Mobile. Des discussions sont engrangées avec la DCFAP pour pallier à ces obstacles et un protocole d'accord doit également être signé entre la RNCE et la GNNT afin de formaliser la collaboration et motiver la mobilisation de personnes pouvant rejoindre les patrouilles.

La RNCE continue de fournir un appui aux services centraux du MEEP et du MDTCA, selon les besoins exprimés et les ressources disponibles, sur base d'un protocole d'accord renouvelé chaque année.

### 3.1.2. Relation avec les structures associées

La faible présence d'acteurs-relais (ONG, associations, opérateurs privés, artisans, etc.) est un des principaux risques auquel l'action pourrait faire face lors de la mise en œuvre des activités prévues. En vue de mitiger ces risques, APN, le demandeur principal de l'Action, a pré-identifié quatre structures fiables et utiles pour établir un partenariat associatif et contribuer à l'obtention des 5 extraits de l'Action. Ces structures associées sont :

- L'Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Local (APIDEL)
- La Zoological Society of London (ZSL)
- Le Sahara Conservation Fund – Europe (SCF), et
- La Mission Archéologique au Sahara, Dipartimento di Scienze dell'Antichità, Sapienza Università di Roma

La RNCE a élaboré un protocole de collaboration définissant le rôle de chaque structure au sein du partenariat associatif. Ce protocole a été signé par l'ensemble des structures listées, de telle sorte que chacun est en mesure de s'investir dans un climat de confiance aux intérêts communs.

SCF et ZSL sont deux ONG de conservation. Elles travaillent en partenariat direct avec le département Monitoring/Biodiversité de la RNCE, dans le but de systématiser une approche scientifique rigoureuse dans la récolte de données écologiques et de mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes du Massif de l'Ennedi.

ZSL a participé à la réalisation du second inventaire aérien de la RNCE, en décembre 2019. Au cours de cette mission, ZSL a formé deux employés de la RNCE au travail d'observateur et au comptage depuis les airs.

ZSL a également permis l'identification de certaines espèces d'oiseaux, en particulier certains rapaces, recensés au cours du premier suivi ornithologique de la réserve. ZSL se rend également disponible pour prendre part aux prochains suivis ornithologiques (répétés tous les six mois).

Dans le cadre du protocole d'accord signé avec le POROA, co-financé par l'Union européenne et le projet Oryx, financé par SCF et l'Agence Environnementale – Abu Dhabi (EAD), SCF s'est engagé oralement et par écrit à conseiller l'UTG sur les projets de réintroduction des espèces disparues et vulnérables. SCF a initié des projets de réintroduction d'autruches au Niger et a ainsi partagé ses expériences avec l'UTG. SCF a également facilité la mise en place d'un atelier de stratégie pour la protection de l'autruche au Tchad, en collaboration avec le MEEP. Dans le cadre du projet de réintroduction de l'autruche à cou rouge, APN et SCF ont mutualisé les moyens et les méthodes et ont réussi à mener toutes les actions en parfaite synergie.

Les activités archéologiques de l'Action n'ont pas encore débuté. La Sapienza Università di Roma avait réaffirmé son engagement auprès d'APN lors de la signature du protocole de collaboration. Elle contribuera à l'Inventaire du patrimoine archéologique de la RNCE.

### 3.2. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations ont-elles affecté l'action ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action, APN a entretenu des relations collaboratives et coopératives avec les autorités étatiques. APN a également cherché des opportunités pour initier des liens avec d'autres acteurs, développer des synergies d'action et mutualiser les efforts.

Les relations établies au niveau central s'entretiennent principalement avec :

- Le maître d'ouvrage à savoir le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (MEPD), à travers le PAON ;

- Le maître d'œuvre signataire de l'Accord de Partenariat avec APN à savoir le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche à travers sa Direction Générale tout d'abord, ses services centraux notamment la Direction Générale des Ressources Fauniques et Forestières (DGRFF), la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP) ;
- La concertation avec le Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat à travers l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) et la Direction du Patrimoine Culturel des Sites Inscrits (UNESCO) ;
- Le programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) désigné par l'ON, maître d'ouvrage du contrat, pour assurer la coordination et le suivi opérationnel de celui-ci ;
- Le Programme d'appui structurant de développement pastoral (PASTOR), financé par l'Union Européenne, avec lequel un accord de partenariat est en cours de signature ;

Les relations établies au niveau déconcentré s'entretiennent principalement avec :

- Les services déconcentrés de l'Environnement à savoir les Délégations Provinciales de l'Ennedi Est et Ouest (A Fada : le Président du Comité Local de Gestion du Massif de l'Ennedi et le Chef de Secteur Faune ; A Am'Djarass : la Garde Faunique et Forestière - GFF) ;
- Les forces de défense et de sécurité telle que la GNNT ;
- Les Autorités Administratives (Gouverneurs, préfets, maires) et Traditionnelles ;
- La Délégation Provinciale de l'Education Nationale ;
- Délégation Provinciale de l'Elevage ;
- Chef Secteur Anader

Les relations établies avec les services centraux de l'Etat tchadien s'inscrivent dans le cadre des obligations contractuelles du partenariat. APN entretient des échanges permanents avec ses partenaires pour communiquer sur les avancées du projet, mais également pour des concertations autour de thématiques clés telles que le tourisme, le braconnage, l'éducation et la santé. Les relations entretenues avec le MEEP, que ce soit au niveau central comme détaché, ont été développées ci-avant (cf. Point 3.1.1).

Les relations entre la RNCE et l'ONPTA d'une part, et les Tour-Opérateurs Touristiques d'autre part ont démontré un manque d'alignement suite aux travaux menés dans le cadre de la *Task Force Tourisme* en vue de la rédaction du Plan de Développement Touristique. La problématique principale émanant d'une remise en cause affichée par ces acteurs des termes de l'Accord de partenariat signé entre le Gouvernement du Tchad et APN pour la RNCE, le projet de rédaction du PDT a donc été temporairement suspendu. Nous espérons bien entendu relancer ces travaux le plus rapidement possible.

Les autorités traditionnelles consistent en 22 Chefs de Canton dans l'Ennedi Ouest et de 44 dans l'Ennedi Est. Ces Chefs traditionnels ont témoigné de leur soutien au projet de création et de gestion de la RNCE en rédigeant, chacun un courrier à l'attention du Ministère, l'un signé par le Président de l'Association des Chefs Traditionnels de l'Ennedi Ouest, l'autre par le Sultan de Darbilila.

Suite au retard que la RNCE a pris concernant la mise en place du Département Développement Communautaire, plusieurs communes de la réserve ont exprimé des frustrations et des doutes quant

aux engagements pris par la RNCE envers la population de l'Ennedi. L'arrivée de l'Adjointe au Chef de Département Communautaire en février 2020 a dynamisé le Département et a permis le démarrage de plusieurs projets dédiés aux communautés, en veillant à ce que la Province de l'Ennedi Est ne soit pas lésée.

### **3.3. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action.**

Les relations entre APN et les divers groupes cibles (DCFAP/MEEP, Communautés locales – sédentaires et nomades – Autorités administratives, militaires et traditionnelles, ONG/associations/structures partenaires) ont déjà été évoquées dans les paragraphes ci-avant et ci-après.

Les relations entre l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) et APN se sont avérées malheureusement tendues lors des ateliers de rédaction du Plan de Développement Touristique (PDT). La Task Force Tourisme a été suspendue suite au retrait de l'ONPTA lors de deux réunions de travail à N'Djamena. Malgré ce climat difficile, APN et le Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat (MDTCA) n'ont jamais rompu le dialogue et ont cherché des solutions aux problèmes rencontrés.

La RNCE a participé aux deux premiers des trois Comités de Suivi Opérationnels organisés par l'APEF et a déjà soumis les informations demandées pour le Comité de Pilotage (CoPil) prévu pour mars 2020 mais reporté des suites de la pandémie mondiale de coronavirus. Le dialogue et le partage d'information sont fluides entre les deux institutions.

Malgré une inadéquation entre les attentes du pouvoir coutumier local et les procédures standards d'APN concernant le processus de sélection des futurs écogardes, la collaboration des membres de l'UTG se poursuit de manière respectueuse avec les bénéficiaires finaux de l'Action, à savoir : les populations des Provinces de l'Ennedi Est et Ouest.

La Rainforest Foundation a joué un rôle important en finançant les travaux préparatoires d'APN en vue de la signature de l'Accord de Partenariat entre APN et le Gouvernement tchadien pour le projet de création et de gestion de la RNCE. Ce soutien a permis d'établir une présence à Fada, de collecter suffisamment de données pour monter un dossier de soutien à la création d'une nouvelle Aire Protégée et de suivre le dossier d'inscription au Centre du Patrimoine Mondial (UNESCO). Aujourd'hui, la RNCE envoie à la Rainforest Foundation une mise à jour mensuelle sur l'évolution du dossier concernant le Décret de création de la RNCE.

La Dutch Postcode Lottery est devenue un partenaire clé suite à la donation de 3 millions d'euros. Les échanges avec ce partenaire sont transparents et les rapports toujours envoyés dans les délais impartis, permettant à toutes nos requêtes de révision d'allocation du budget d'être approuvées. La cellule *fundraising* (collecte de fonds) d'APN basée à Amsterdam aux Pays-Bas se rend toujours disponible dans le cas où la Dutch Postcode Lottery nous solliciterait pour répondre à quelque question.

Par ailleurs, le pastoralisme étant une problématique centrale dans la RNCE, APN poursuit sa collaboration avec le programme PASTOR sur la problématique centrale de la RNCE : le pastoralisme. PASTOR a mobilisé des agents qui ont rejoint l'Unité Technique de Gestion sur le terrain pour mener une étude socio-économique de deux semaines à travers le Massif de l'Ennedi. Piloter des enquêtes dans cette région reculée demande des moyens logistiques importants, c'est pourquoi l'étude initiée par APN présentait une opportunité unique pour 1) centraliser les connaissances et 2) permettre au programme PASTOR d'acquérir des données nouvelles dans une zone du pays encore mal connue.

### **3.4. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.**

La proximité géographique de la RNCE et de la RFOROA, et la convergence des objectifs de conservation entre APN et SCF, ont rapidement mené la RNCE le Projet Ouadi-Rime Ouadi-Achim et le Projet de Réintroduction Oryx à créer des synergies d'action par la mutualisation des efforts logistiques et le partage de connaissances scientifiques. L'UTG du Parc national de Zakouma, de la RNCE, et l'équipe du Sahara Conservation Fund (SCF), ont travaillé ensemble, synchronisant les actions qui leur ont permis la capture et le transfert de 34 autruchons du Parc National de Zakouma, nés de cinq couvées différentes (8, 4, 4, 2 et 16). Les oiseaux ont été également répartis entre les deux réserves : la Reserve de Faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA) (17) et la RNCE (17).

La RNCE a également fourni à son partenaire Sahara Conservation Fund (SCF), la location d'un Cessna 182 avec pilote, pour effectuer une étude de cinq jours sur la gazelle Dama près de Salal, dans la région nord-ouest du pays.

Par ailleurs, le pastoralisme étant une problématique centrale dans la RNCE, APN s'est naturellement tourné vers le programme PASTOR pour développer des liens collaboratifs. PASTOR a mobilisé des agents qui ont rejoint la RNCE et APIDEL sur le terrain pour mener une étude socio-économique de deux semaines à travers le Massif de l'Ennedi (premier trimestre de l'année 2). Piloter des enquêtes dans cette région reculée demande des moyens logistiques importants, c'est pourquoi l'étude initiée par APN présentait une opportunité unique pour 1) centraliser les connaissances et 2) permettre au programme PASTOR d'acquérir des données nouvelles dans une zone du pays encore mal connue.

La RNCE a tout juste commencé des travaux collaboratifs avec le projet COM NORD, notamment une mutualisation des informations et des ressources pour la mise en place d'un programme de gestion des déchets et d'assainissement de la ville de Fada (responsabilité RNCE) et de projets de maraichage.

Le Directeur Adjoint de la RNCE a également participé au Comité de Pilotage du Projet Ouadi-Rime Ouadi-Achim qui a eu lieu le 25 septembre 2019, à N'Djamena à l'hôtel Hilton.

**3.5. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s)? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).**

APN a préalablement reçu un autre financement de l'UE (faible pourcentage du contrat DCI-ENV/2014/338-764 du 15 juin 2014) qui a permis de compléter celui de la Rainforest Foundation (cf. ci-avant) afin de réaliser les études, inventaires et plan d'affaires nécessaires à l'identification de la présente action (MoU avec le MEEP).

#### 4. Visibilité

---

La visibilité de l'action est assurée par divers moyens, notamment :

- Le logo de l'UE est visible sur l'ensemble des véhicules motorisés (8 véhicules 4x4, 1 camion 4x4 et neuf motos à Fada) ainsi que sur le Cessna 182. On le trouve également sur la porte d'entrée du bureau d'APN à N'Djamena, du bureau de la RNCE à Fada, sur les trois panneaux d'information situés à l'entrée de la base-vie à Fada et sur les deux principaux points d'accès de la ville de Fada. Il est également visible sur les cinq panneaux d'information présentant : les deux sites dédiés au projet de réintroduction des autruches à Fada et à Aloba, le jardin

public de Fada dédié à la production maraichère, la future école communautaire d’Aloba et le centre de formation des écogardes. Il est enfin ajouté à l’entête et/ou au pied de page de tous les documents de travail de la RNCE (présentation power-point, lettre, dépliant, compte rendu, rapport, affiche, appel à candidature et support de communication/médiatisation etc.) et sur le prospectus de présentation de la réserve, bilingue anglais/français.

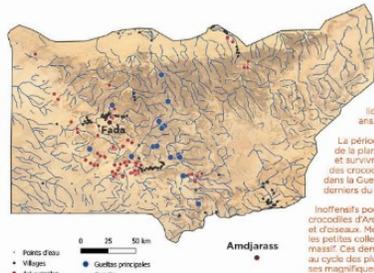


Figure 38 : véhicule 4x4 de la RNCE avec les logos des partenaires

 <p><b>L'Art Rupestre</b></p> <p>Le paysage du Massif de l'Ehnedi est marqué par une infinité de reliefs gréseux. Arches, piliers, grottes, surplombs, falaises et canyons sont les supports d'un art pariétal exceptionnel.</p> <p>Grâce aux oxydes d'hématite, de goéthite et de manganèse, mais aussi au charbon et à la calcaie, les habitants du Sahara ont pu peindre, au cours des sept derniers millénaires, d'immenses galeries d'art à ciel ouvert, aux nuances d'orange, de jaune et de brun.</p> <p>Lors des dernières décennies, des savants et voyageurs passionnés ont traversé le nord du Tchad et, mis en lumière une multitude de peintures, pétroglyphes et muséoles.</p> <p>Représentés seuls ou en troupeaux, les animaux domestiqués, qui ont joué un rôle économique et socioculturel important pour les éleveurs, demeurent le sujet artistique principal. On découvre aussi des girafes, des antilopes et même une chasse de Néopand. Ce sont néanmoins des chevaux et des chameaux montés, au galop, qui caractérisent le style de la région. Enfin, à l'Est, sur le plateau méridien de l'Ehnedi, les personnages finement gravés de Nioia Doca offrent un exemple somptueux de l'art Saharien.</p>	<p><b>Désert et Biodiversité...</b></p> <p>... deux mots à priori antinomiques.</p> <p>L'imaginaire Saharien conduit inévitablement vers d'immenses étendues stériles, brûlantes et hostiles à toute forme de vie. Pourtant, en août, le massif gréseux de l'Ehnedi absorbe les quelques gouttes de pluie apportées chaque année par le souffle humide en provenance du Golfe de Guinée.</p> <p>Ainsi, la tyrannie des eaux s'achève et le paysage se métamorphose. Les plaines de sable désolées deviennent de vertes prairies et la nappe souterraine continue d'alimenter une myriade de sources éparpillées dans ce dédale montagneux.</p> <p>Cerné par les sables et les rags désertiques, ce bastion rocheux abrite des paysages de savane où moutons à manchettes, gazelles Dorcas, hyènes rayées, caracals, fennecs, Hérissons du désert, gerboises des steppes et singes Pates ont trouvé refuge.</p> <p>Pernoptères d'Egypte, rollers d'Abyssinie, scarcelles marbrées, chevèches d'Athènes et faucons concolores sont aussi au rendez-vous, sans oublier les milliers de migrants qui traversent le Sahara.</p> <p>Des efforts sont d'ores et déjà fournis pour la réintroduction d'espèces localement disparues comme l'autruche, foryx algazelle et l'addax.</p>  	<p><b>African Parks</b></p> <p>Après 2 années d'étude, African Parks Network (APN) a fait une offre au Gouvernement de la République du Tchad pour l'aider à conserver les magnifiques et inimitables richesses naturelles et culturelles de ce site unique au monde.</p> <p>En Novembre 2017, un accord de Partenariat est alors signé pour une durée de 15 ans renouvelable, et avec pour objectif la création, la gestion et le financement de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ehnedi (RNCE).</p> <p>APN assume depuis l'entière responsabilité et l'exécution de toutes les fonctions de gestion en rendant compte au Gouvernement de la République du Tchad.</p> 
---	---	---

Figure 39 : Retro du prospectus sur la RNCE





**Les Crocodiles d'Archeï**

Dépouilles fossiles et peintures témoignent de la présence de crocodiles. Il y a 6000 ans, à travers l'ensemble du Sahara. A cette période, le paysage était vert avec des lacs, des rivières et des zones humides. La grande faune Afrotropicale y était alors abondante: éléphants, hippopotames, girafes, lions, léopards y étaient encore observés il y a 200 ans.

La période humide a laissé place au désert le plus chaud de la planète. Mais quelques espèces ont su s'adapter et survivre dans des endroits improbables, c'est le cas des crocodiles d'Afrique de l'Ouest (*Crocodylus suchus*) dans la Guelta d'Archeï. Il n'en reste plus qu'une poignée, les derniers du désert Tchadien.

Inoffensifs pour l'homme et les animaux domestiques, les crocodiles d'Archeï se nourrissent de poissons, d'amphibiens et d'oiseaux. Mesurant autour de deux mètres, ils partagent les petites collections d'eau de la guelta avec les habitants du massif. Ces derniers sont convaincus que les crocodiles sont liés au cycle des pluies. Sans eux, l'Ennedi ne prendrait plus jamais ses magnifiques couleurs de printemps à la saison humide.



**LA RÉSERVE NATURELLE ET CULTURELLE DE L'ENNEDI**

Située à cheval sur les Provinces de l'Ennedi Est et Ouest, la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi englobe un des six grands massifs montagneux du Sahara.

Ce véritable chef d'œuvre de grès, sculpté au fil des millénaires par l'eau et le vent, s'élève à plus de 1 400 mètres d'altitude et couvre 50 000 km<sup>2</sup> de plateaux rocheux, steppes herbacées, savanes, rivières fossiles et dunes de sable.

Gorgé d'eau, le Massif de l'Ennedi est bien connu comme l'Eden du Sahara. La faune et la flore foisonnent dans ce musée à ciel ouvert où des milliers de peintures et gravures ornent le paysage minéral.

L'homme arpente ce milieu depuis le Néolithique, il y a 10 000 ans. Aujourd'hui, l'Ennedi demeure une ressource cruciale pour les groupes semi-nomades en quête d'eau et de pâturages.

Depuis 2016, le site est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

**La Guelta d'Archeï**

Les gueltas, ces minuscules lacs montagneux cachés dans les anfractuosités de la roche, fournissent bien souvent la seule source d'eau à des kilomètres à la ronde.

La Guelta d'Archeï est l'une des plus célèbres gueltas de la région Soudano-Saharienne. Ce microcosme, protégé par des falaises de 80 mètres de hauteur, joue un rôle d'une importance disproportionnée par rapport à sa taille.

Ici, l'eau coule toute l'année permettant ainsi à de nombreuses espèces aquatiques d'y vivre, notamment des poissons, des amphibiens et même des crocodiles d'Afrique de l'Ouest!

De tous les déserts, le Sahara est celui qui vraisemblablement sera le plus rapidement affecté par le changement climatique, exposant au risque de traverser des périodes de sécheresse toujours plus intenses. Pour cette raison, les gueltas, ces hotspots de biodiversité, jouent un rôle primordial pour la protection de la biodiversité Soudano-Saharienne, ainsi que pour les hommes du désert.

En saison sèche, chaque matin, la Guelta d'Archeï chante. Des centaines de dromadaires viennent boire, accompagnés de leurs protecteurs, les chameliers, les nomades de l'Ennedi, et ensemble ils chantent le miracle de l'eau dans le désert. Un spectacle époustouflant!



Figure 40 : Verso du prospectus de la RNCE

REPUBLIQUE DU TCHAD  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE LA PÊCHE  
DIRECTION DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTÉGÉES

**BIENVENUE DANS LA RÉSERVE NATURELLE ET CULTURELLE DE L'ENNEDI**  
**WELCOME IN THE NATURAL AND CULTURAL RESERVE OF ENNEDI**  
مرحبا بكم في المحمية الطبيعية والثقافية لإندي

Parc National  
et Culturel de L'ENNEDI  
Tchad

REPUBLIQUE DU TCHAD  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE LA PÊCHE  
DIRECTION DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTÉGÉES

**École Primaire**  
*Sougounaw*  
**ALOBA**

Parc National  
et Culturel de L'ENNEDI  
Tchad

REPUBLIQUE DU TCHAD  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE LA PÊCHE  
DIRECTION DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTÉGÉES

**Jardin Communal de Fada**  
فداء الجماعية الحديقة  
**PROJET MARAICHAGE**  
مشروع أسواق الحدائق  
Un espace Vert pour le développement des techniques maraichères  
مساحة خضراء لتطوير تقنيات البستنة في السوق

Parc National  
et Culturel de L'ENNEDI  
Tchad

REPUBLIQUE DU TCHAD  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE LA PÊCHE  
DIRECTION DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTÉGÉES

*Sougounaw*

**ENCLOS DE REHABILITATION POUR LA REINTRODUCTION DE L'AUTRUCHE A COU ROUGE**  
DANS LA PLAINE D'ALOBA  
REHABILITATION ENCLOSURE FOR THE REINTRODUCTION OF THE RED-NECKED OSTRICH IN THE ALOBA PLAIN  
حاوية إعادة التأهيل لإعادة إدخال النعام ذات العنق الأحمر في سهل الواب

Parc National  
et Culturel de L'ENNEDI  
Tchad

Figure 41 : Série de panneaux présentés sur les sites en gestion

- Le [site internet d'African Parks Network](http://www.africanparks.org) et le rapport annuel d'APN citent l'UE comme partenaire stratégique et grand donateur institutionnel pour de nombreuses aires protégées, permettant ainsi à des dizaines de milliers d'internautes d'apprécier cet engagement, notamment envers la RNCE. [www.africanparks.org](http://www.africanparks.org)



- L'UE a également été présentée comme partenaire stratégique et grand donateur institutionnel au stand APN du festival de Dary, tenu fin décembre 2019 à N'Djamena, ainsi qu'au festival international du tourisme de Colmar 2019.

**La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.**

Aucune objection

Nom de la personne de contact pour l'action : Pierre-Armand Roulet

Signature :

Lieu : Ndjamena

Échéance prévue du rapport : 31/05/2020

Date d'envoi du rapport : 29/05/2020